

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	03	EDUCATION	05	SOCIAL	09
TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	19	ECONOMIE	01
RURAL	01	GOVERNANCE PUBLIQUE	02	TELECOMMUNICATION	01

N° 2748

13 Février 2023

13 February 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS-SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE SONGKOLONG-MBIRIDJOM-ALI MALI (29,2 KM) AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023 »
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-03-2023

2

Reference	001/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NKOTENG.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-03-2023

3

Reference	2023/00002/C/MINFI/SG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023/00002/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00124/AOIR/MINFI/CIPM/2021 DU 10 DECEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER L'ETUDE DE FAISABILITE DE L'AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGROPASTORAL.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 F BUDGET DU PROGRAMME C2D TRANSVERSAL, LIGNE « ETUDES PREPARATOIRES ».
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

4

Reference	ADDITIF NO 001 Lire
Titre/objet	ADDITIF NO 01 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE DE TYPE ALL IN ONE DANS LA VILLE DE KON-YAMBETTA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

5

Reference	02/AONO/CAY1er/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATE FORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	ADDITIF N°01 A/S001/DC/ONCC/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 26 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

7

Reference	00001/AMI/MPT/SG/DAG/2023 DU 6 FEVRIER 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00001/AMI/MPT/SG/DAG/2023 DU 6 FEVRIER 2023, POUR LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE NATIONAL DES RESEAUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-03-2023

8

Reference	29 /C/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 29 /C/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DECEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE NGOUMESSENG DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

9

Reference	006 AONO/CD/SG/CIPM-PCCM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CD/SG/SAG/2023 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DAONO N° 006 AONO/CD/SG/CIPM-PCCM/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

10

Reference	30 /DM/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 30 /DM/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 04 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE PRIMAIRE DE MBAKOK, DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

11

Reference	007/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ODVERT N° 007/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 TRAVAUX D'OUVERTURE DE TROIS ROUTES COMMUNALES SUR TROIS AXES:AXE 1: MGBETOH (RN6) - BORD DU FLEUVE MBAM (LONGUEUR 4,5 KM); AXE 2: MAPECITE - BORD DU MBAM (LONGUEUR 3KM); AXE 3: CARREFOUR MBOUGAM - BORD DU MBAM (LONGUEUR 2,5 KM) COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-03-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	04/ AONR/CAY 1er /CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/ AONR/CAY 1ER /CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CONSERVATOIRE, D'UNE PISCINE, D'UN GYMNASE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-03-2023

13

Reference	02/AD/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N°02/AD/C-AYOS/2023 DU 09/02/2023. RELATIF À LA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

14

Reference	01 DU 13 FEV 2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2023 DU 26 JANVIER 2023RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE A L'HOTEL DE VILLE DE MAYO-BALEO (LOT 1)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, SONT MODIFIÉES À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ADDITIF AINSI QU'IL SUIT :
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	002/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'ALPHABETISATION DE NKOTENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-03-2023

16

Reference	02/DC/R-AD/D-M°BYO /C-BKIM/SG/CIPMP/2023 DU 07/02 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 02/DC/R-AD/D-M°BYO /C-BKIM/SG/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU BUREAU DU CENTRE MULTI FONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-03-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	002/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 13/02/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 13/02/2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX CIMETIERES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-03-2023

18

Reference	31 /C/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 31 /C/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 04 JANVIER 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NDELLÉ DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

19

Reference	29 /DM/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 29 /DM/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NGOUMESSENG DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

20

Reference	002/D/CHC-S. A/DG p.i/23 Lire
Titre/objet	DECISIONN° 002/D/CHC-S. A/DG P.I/23 DU 13 FEVRIER 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DE LA CUISINE PRINCIPALE DU HILTON YAOUNDE :
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

21

Reference	02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/ SIGAMP/ 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/ SIGAMP/ 2023 DU 13 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEGGAL GORO DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-03-2023

22

Reference	01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP /2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP /2023 DU 13 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LEGGAL GORO DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-02-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	00000001/AONO/MINEE/PAEPYS/UO/CSPM/23 Lire
Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00000001/AONO/MINEE/PAEPYS/UO/CSPM/23 DU 09 FÉV. 2023POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE L'UNITE OPERATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-03-2023

24

Reference	08/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BANKIM; TRONCON N°1: NYAKONG-MOUKO (LONGUEUR 13 KM), TRONCON N°2: BANDAM-ANCIEN BANDAM (LONGUEUR 18 KM), COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-03-2023

25

Reference	006/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 Lire
Titre/objet	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE A NASSARAO, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE BANKIM - EXERCICE 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-03-2023

26

Reference	03/AONO/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/ AONO/CAY 1ER /CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL MUNICIPAL DU COMPLEXE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-03-2023

27

Reference	001/DC/C.DG/CIPM/SG/2023 Lire
Titre/objet	N°001/DC/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	01-03-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference	003/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONDEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCEN°003/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN LITS ET MATELAS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	08-03-2023

29

Reference	02 DU 13 FEV 2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 02 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2023 DU 26 JANVIER 2023RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ECLAIRAGE PUBLIC PAR 13 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE MABOR (01), TOULWATOUNGTI (01), SAMELECTI (01), LAINDE-GOUDA (02), GALIM SANTI (01), YERO (01), GALT (01), GOURWALT (02), LASSOUMTI-MAYO-BALEO (01), KELECTI (01) ET MAYODJAOULE (01)(LOT2).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

30

Reference	ADDITIF 001/C/CNDOB/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°01, 02, 03, 04, 05/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 ET DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CNDOB/CIPM/2023 DU 25/01/2023 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PREVUE LE MARDI, 14 FEVRIER 2023 A 11 HEURES PRECISES DANS LA SALLEE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTEE AU MARDI, 21 FEVRIER 2023 AUX MEMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

31

Reference	003/AONO/C.SMO/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	D'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERTN°003/AONO/C.SMO/CIPM/2023 DU 31/01/2023POUR LA REALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DEPOMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITESDE LA COMMUNE DE SOMALOMO, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	02-03-2023

32

Reference	002/AONO/C.SMO/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/C.SMO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	02-03-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	002/AONO/C-SMO/SG/CIPM/SG/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C-SMO/SG/CIPM/SG/2023 DU 20/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE SOMALOMO DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUTNVONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-02-2023

34	Reference	002/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON D'UNE NIVELEUSE D'OCCASION POUR LA COMMUNE DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-03-2023

35	Reference	011/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS CERTAINES LOCALITES DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-03-2023

36	Reference	003/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 13/02/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 13/02/2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE LA CARTOGRAPHIE DES POLLUANTS ET MENACES DANS LE BASSIN VERSANT DE LA DIBAMBA DANS LE CADRE DU PROJET DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU FLEUVE DIBAMBA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-03-2023

37	Reference	002/ASMI/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/2023 DU 13 FEV 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CAPEF DANS LA MATURATION DE CERTAINS PROJETS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-03-2023

38	Reference	002/C/CHC/DG p.i/23 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/CHC/DG P.I/23 DU 13 FEVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DE LA CUISINE PRINCIPALE DE L'HOTEL HILTON YAOUNDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference	001/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL RESEAU DES DELEGATIONS REGIONALES DU TOURISME ET DES LOISIRS
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-03-2023

40

Reference	30 /C/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 30 /C/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 04 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MBAKOK, DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

41

Reference	31 /DM/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 31 /DM/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 04 JANVIER 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NDELLÉ DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

42

Reference	28 /DM/C-AYOS/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 28 /DM/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES ÉCOLES MATERNELLES D'AKAM-ENGALI ET DE BEKOUNGOU SITUÉES DANS LA COMMUNE D'AYOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

43

Reference	004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR LA LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LA PHARMACIE A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-03-2023

44

Reference	003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LA LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	08-03-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference	09/AONO/ST/SG/CMB/CIPM/F&D/2023 DU 13 FEV 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/ST/SG/CMB/CIPM/F&D/2023 DU 13 FEV 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A DOUBLE VOIE (18ML) SUR LE MAYO-DILECTI SUR LA ROUTE COMMUNALE C0819006. (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2023
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	17-03-2023

46

Reference	003/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°003/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE NKOTENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-03-2023

47

Reference	012/AONO/C.DG /CIPM/SG/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C.DG /CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EPB DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	01-03-2023

48

Reference	001/DC/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAGII/SG/ST/CIPM /2023 DU 09/02/2023, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE TROIS CENT TRENTE -CINQ (335) TABLES - BANCS, EN BOIS AVEC CASIER POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES NÉCESSITEUSES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-03-2023

49

Reference	002/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/DAONO/CAGII /SG/ST/CIPM/2023 DU 09/02/2023 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIBEMIRE GROUPE II, III . IV, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME, DEPARTEMENT DE LA BÉNOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-02-2023

50

Reference	00000003/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°00000003/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023EN VUE DE L'ACQUISITION DU MOBILIER POUR LA SALLE DES CONFERENCES DE LA DIRECTION DES MINES
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-03-2023

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS-SUIVANTS: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE SONGKOLONG-MBIRIDJOM-ALI MALI (29,2 KM) AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023 »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2023, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de réhabilitation de la route communale SONGKOLONG-MBIRIDJOM-ALI MALI, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent notamment :

Groupe 1 : (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

- Débroussaillage;
- Abattage;
- Curage des huses;
- Curage des ouvrages;
- Réfection-des-Ouvrages d'art;
- ETC

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la Haute Intensité d'Equipement (HIEQ))

- Remblai ;
- Déblai ;
- Couche de roulement ;
- Reprofilage simple ;
- Reprofilage compactage ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Création de fossés et exutoires ;
- Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- Construction de fossés maçonnés ;

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **soixante dix millions (70 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 13/03/2023 à 14 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07
FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE
SONGKOLONG-MBIRIDJOM-ALI MALI (29,2 KM) AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE
FRANCHISSEMENT, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

9. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de cinq (05) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2%, du montant prévisionnel, soit un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 13/03/2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commission de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

C- Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 7 Février 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NKOTENG.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

57 40 047 06 641172 523316

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'investissement public, Monsieur le Maire de la Commune de Nkoteng, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprendront de manière non exhaustive les travaux suivants :
Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;
Les travaux de dépose – démolition ;
Les travaux de menuiserie métallique – menuiserie bois- menuiserie aluminium ;
Les travaux d'électricité ;
Les travaux de peinture, de revêtement des sols, équipement et décoration ;
Les travaux de maçonnerie ;
Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000)** francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de compétences appropriées dans le domaine des travaux publics et du bâtiment.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Santé Publique dans le compte de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, Téléphone: 672 08 21 51/ 698 40 04 44, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Nkoteng, Téléphone: 672 08 21 51/ 698 40 04 44 , dès publication du présent avis, contre un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, à titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : 672 08 21 51/ 698 40 04 44, au plus tard le 09/03/2023 à 12 Heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE
NKOTENG.« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

N°00

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) Mois**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque ou Compagnie d'Assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

NB : l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre à l'ouverture.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Nkoteng, le 09/03/2023 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marché placée auprès de la Commune de Nkoteng, siégeant en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offres Administrative ;

Offre Technique

- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offres technique ;

- Le non-respect d'au moins **83.33%** des critères essentiels, soit 25 sur 30 « oui ».

Offre financière

- Absence de la soumission timbrée datée et signée ;
- Absence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

● N°	● CR
● 1	● Pré ● Rel Inte
● 2	● Cap ● Jus
● 3	● Mat ● 01 Y bull
● 4	● Qua ● Un ● - BA ● - Ex ● - Av ● Tro ● Un ● - C ● - Ex ● - Av ● Un ● - El ● - Ex ● - Av ●
● 5	● Cor ● Atte par
● 6	● Pla ● Pla
● 7	● Més ● Pré (org Env

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **83.33%** des critères essentiels, soit 25 sur 30 « oui » seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la **moins disante** et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.A

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : 672 08 21 51/ 698 40 04 44.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N° 2023/00002/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00124/AOIR/MINFI/CIPM/2021 DU 10 DECEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER L'ETUDE DE FAISABILITE DE L'AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGROPASTORAL.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1278 01 F BUDGET DU PROGRAMME C2D TRANSVERSAL, LIGNE « ETUDES PREPARATOIRES ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Avis d'Appel d'Offres International Restreint N°00124/AOIR/MINFI/CIPM/2021 du 10 décembre 2021 pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes International chargé de réaliser l'étude de faisabilité de l'Agence Nationale de Conseil Agropastoral est déclaré infructueux pour offres non conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres conformément à l'article 103 (1-b) du Code des Marchés Publics.

Les soumissionnaires de cet Avis d'Appel d'Offres International Restreint sont priés de passer retirer leurs offres auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sis à Mvog-Ada en face du collège Montesquieu dans un délai de quinze (15) jours.

Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

ADDITIF NO 01 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE DE TYPE ALL IN ONE DANS LA VILLE DE KON-YAMBETTA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marquées comme tels, devra parvenir <u>au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Mbam-et-Inoubou à Bafia (située au rez-de-chaussée de l'Hotel Hôtel des Finances de Bafia)</u> au plus tard le 17 février 2023 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001 /AONO/RCE/DMI/CKY/CDPM-2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE DE TYPE ALL IN ONE DANS LA VILLE DE KON-YAMBETTA » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Lire plutot Le dépôt des offres se fera le vendredi 17 février 2023 à 12 heures précises, heure locale à considérer dans l'avis d'appel d'offres (AAO) et le règlement particulier d'appel d'offres (RPAO).
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps le 17 février 2023 à partir de 13 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou siégeant <u>au rez-de-chaussée de l'Hotel Hôtel des Finances de Bafia</u>, en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée Lire plutot L'ouverture des plis se fera le vendredi 17 février 2023 à 13 heures précises, heure locale à considérer dans l'avis d'appel d'offres (AAO) et le règlement particulier d'appel d'offres (RPAO).

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... a. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment: - absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ; - absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; - fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ; - omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; - note technique inférieure à 80% (au moins 66 « OUI » sur 82) ; - absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ; - absence ou capacité financière inférieure à cinquante millions (50 000 000) Francs CFA ; - cumul des montants des marchés similaires réalisés et réceptionnés au cours des cinq (05) dernières années supérieur ou égal à 75 millions Francs FCFA ; - absence d'un marché d'éclairage public par énergie solaire ou d'installation électrique photovoltaïque réalisé et réceptionné en qualité d'Entrepreneur principal au cours des cinq (05) dernières années. b. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : - la capacité financière ; - les références ; - le délai d'exécution ; - le personnel ; - les matériels.
	Lire plutot Les trois (03) derniers critères éliminatoires considérés dans L'AAO ne feront pas partir de la grille d'évaluation.

4	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Les trois (03) derniers critères éliminatoires considérés dans L'AAO ne feront pas partir de la grille d'évaluation. 1) De la grille d'évaluation des offres (AAO/RPAO) : - Les fiches E, F et H de la grille d'évaluation des offres ne feront pas partir des critères essentiels pour l'évaluation prévue dans l'AAO. - Les pièces justificatives du matériel roulant, notamment la carte grise ou le contrat de location certifiées par un Délégué des transports, feront l'objet des critères essentiels. 2) De l'absence dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) de la disposition relative au visa préalable du MINMAP sur le décompte général et définitif. Le MINMAP recevra une copie des décomptes et signera les décomptes provisoire et définitif du marché. Le reste sans changement.

KON-YAMBETTA le 13 Février 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE YAOUNDE I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU _18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATE FORME
MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
22-01-10

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, lance un Appel d'Offres national Restreint en procédure d'urgence pour la sélection d'un bureau d'étude devant assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un restaurant municipal, d'une salle de fête et d'une plateforme multisport dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} : phase1

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

Mission 1 DET : La Direction de l'Exécution des travaux ;
Mission 2 OPC : Ordonnancement pilotage et Coordination du chantier ;
Mission 3 CCR : Contrôle de la Conformité des réalisations ;
Mission 4 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **trente-six millions (36 000 000) francs de CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'etudes/ BET qui ont été pré qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°02/ASMI/CAY1^{ER} /M/2022 DU 22/06/2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DEVANT ABRITER UN RESTAURANT MUNICIPAL, UNE SALLE DE FETE ET UNE PLATEFORME MULTI-SPORT DU COMPLEXE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 1^{ER}

. Il s'agit de :

N°	BUREAUX D'ETUDES	ADRESSE	TELEPHONE
01	CREACONSULT	BP. 11735 DOUALA	233 42 63 85
02	ECOPE SARL	BP : 6266 Yaoundé	222 20 77 45

03	EASY CONSULTING	BP YAOUNDE	694 38 98 41
04	GROUPEMENT INTEGC & GE	BP 11088 YAOUNDE	699 924 895

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, sont financés par le budget du FEICOM, Exercices 2022 et suivants, Imputation : « 22-01-10 Autres constructions ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (75 000) Francs CFA, payable à la Recette Municipal, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront placées sous pli fermé, cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, au plus tard 21/02/2023 à 12 heures, heure locale, et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02 / AONR/CAY 1^{er} /CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATE FORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1(GROS-OEUVRE)
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service démarrage de celle-ci.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixée à 720 000 francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclaré irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une (01) phase

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 21/02/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle de réunions de la Commune de Yaoundé I, sis à Etoudi au nouveau centre administratif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires qualifiés à l'issue de la susdite évaluation.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****Dossier administratif**

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Non-respect des modèles des pièces.

Offre technique

- Dossier technique incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Non satisfaction d'au moins 80%, des sous-critères des critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics ;*
- Non-respect du profil du Chef de mission telle qu'exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Non-respect des modèles des pièces.

Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
- Absence de l'offre témoin de l'ARMP
- Non-respect des modèles des pièces.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	Activité	NOTATION
A	Présentation générale de l'Offre	5 Points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDRs, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	30 Points
C	Références de l'Entreprise pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	10 Points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 Points
E	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	10 Points
F	Capacité de financement supérieure ou égale à 30 000 000 Fcfa	5 Points
TOTAL		100 Points

Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante: $Sf = 100 \times Fm / F$, SF étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire. Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont: **T=0,7 et F=0,3**, $NF = 0,7st + 0,3 sf$

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au **Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132 ;**

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 26 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot DESCRIPTIF TECHNIQUE DES PRESTATIONS (Nouveau) a) <u>Chaque jour</u> • Dépoussiérage ; • Essuyage mobilier et matériel de bureau ; • Vidange et nettoyage bacs à fleurs ; • Nettoyage à sec surface carrelée ; • Balaye humide surface carrelée ; • Nettoyage complet des toilettes. b) <u>Par semaine</u> • Nettoyage technique surface vitrée ; • Dépoussiérage murs et plafonds ; • Nettoyage ouvrage décoratifs vernis ; • Lustrage des portes ; • Nettoyage châssis et allèges des fenêtres. c) <u>Par mois</u> • Shampoingnage surface moquettée et tapis ; • Décapage et lustrage surface carrelée ; • Nettoyage des toiles d'araignées, des lustres et suspensions d'éclairage ; • Lavage des paniers et cendriers ; • Lustrage revêtement mural en bois ; • Lustrage ouvrage décoratifs vernis ; • Lessivage surface carrelée.

DOUALA le 10 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00001/AMI/MPT/SG/DAG/2023 DU 6 FEVRIER 2023,
POUR LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
NATIONAL DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique de la densification des réseaux d'infrastructure large bande au Cameroun, le Gouvernement du Cameroun a consenti plusieurs investissements dans le secteur du numérique notamment dans la construction des points d'atterrissage des câbles sous-marins, des boucles optiques urbaines, du backbone national en (fibre optique, faisceau hertzien), en vue non seulement de valoriser les ressources des réseaux de télécommunications de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} générations, mais également de faire du Cameroun un pays leader des TIC dans la région.

Afin de mettre en place un mécanisme solide d'évaluation des progrès accomplis dans le domaine des TIC et d'assurer un développement optimal de ces infrastructures et de mettre, le MINPOSTEL se propose de concevoir et de réaliser un Système d'Information Géographique (S.I.G) relatif à la cartographie et à la Gestion des réseaux large bande au Cameroun, par la mise à disposition d'une plateforme SIG complète qui va permettre d'assurer la collecte, la saisie des données sur les réseaux large bande existants et la projection des réseaux futurs ainsi que la formation du personnel sur la gestion et l'exploitation de cette plateforme.

Les besoins à satisfaire pour réaliser le système d'information géographique portent sur :

- le renforcement de la gestion du patrimoine des télécommunications/TIC au Cameroun, en établissant un référentiel descriptif unique et commun des réseaux afin de consolider la connaissance/maitrise des réseaux et services haut débit à l'échelle nationale.
- la maîtrise de la planification d'extension ou de renforcement/densification des réseaux haut débit au Cameroun.
- la modélisation des réseaux de télécommunications haut débit ;
- le suivi des prestataires de service lors des réalisations et des extensions du réseau (mise à jour des travaux, recollement des plannings, dates de mise en service...) ;
- la mise à disposition des acteurs une information fiable et mise à jour sur l'étendue des réseaux haut débit et les possibilités d'exploitation qu'ils offrent ;
- la mise à disposition d'un outil d'aide à la décision permettant d'identifier les zones blanches nécessitant une intervention des opérateurs dans le cadre de leurs licences d'exploitation et celles nécessitant l'intervention des autorités en charge du services et accès universel ;
- le service de support d'analyse, de diagnostic, de prospective qui offre des approches globales pour les utilisateurs et les décideurs (aménagement numérique du territoire).

Ce système doit être composé :

- d'une base de données SIG (Système d'information Géographique) pour tous les réseaux hauts débit (fibre optique, 3 G, 4 G...) de télécommunications/TIC ;
- d'une application web consultable sur ordinateur ;
- d'une application mobile pour (IOS, Android et Windows) ;
- du système de sécurité avec une gestion des droits d'accès devant faciliter l'intégration des données tierces.

Il doit avoir pour principales caractéristiques :

- d'importer les gabarits (modèle où les objets sont déjà décrits dans les détails) ;
- d'assurer la compatibilité avec les formats autocad, mapinfo, shape, etc ;
- de faciliter une extension aux autres réseaux haut débit des opérateurs ;
- de faciliter la simulation des budgets prévisionnels de déploiement de réseaux futurs ;
- d'assurer la disponibilité de fonctions de navigation et de recherche rapide à partir de coordonnées géographiques.

2. Consistance des prestations

Le Cabinet ou bureau d'études aura pour mission de réaliser les prestations suivantes par phase:

Dans la phase de cadrage méthodologique :

- ü Réunion de cadrage et finalisation de la méthodologie de travail avec les parties prenantes
- ü Mission de l'État de lieux de données nationale et internationales sur les TIC
- ü Benchmark des systèmes d'information sur les réseaux de communications électroniques.

Phase de Génération des données et de mise en œuvre du référentiel des données

- ü Conception de l'architecture du référentiel des données
- ü Mise en œuvre du référentiel des données

En ce qui concerne la phase de présentation des résultats, il sera question :

- d'élaborer et produire le rapport des données du réseaux de télécommunications/TIC;
- de mettre en place une architecture du référentiel des données du SIG;
- d'assurer la formation et une démonstration le fonctionnement du référentiel des données.

3. Participation et origine

Pour faire acte de candidature, les Cabinets ou Bureaux d'Etudes, devront justifier d'une compétence avérée et une expérience pertinente dans les domaines des réseaux mobiles et mobile, des réseaux locaux à fibre optique, des réseaux et services IP, du développement des applications et des logiciels..

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le **10 mars 2023 à 14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00001/AMI/MPT/SG/DAG/2023 DU 6 FEVRIER 2023, POUR
LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE NATIONAL DES
RÉSEAUX DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

5. Composition du dossier

Le dossier de sollicitation à manifestation d'intérêt comprend un dossier administratif et un dossier technique.

Dossier administratif (enveloppe A)

Il comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) copie timbrée de l'attestation d'immatriculation ;
- c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- d) copie timbrée de l'attestation de non redevance;
- e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance.

NB : En cas d'absence ou de non validité d'une pièce ci-dessus énumérées entrainera la non recevabilité du dossier.

Dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste du personnel clé proposé avec les copies des diplômes et des CV signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR);
- les moyens matériels et logistiques.

En cas de groupement, tous les membres dudit groupement devront présenter les pièces b), c), d), e) et f).

6. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires

N°	Désignations
01	Dossier administratif incomplet
02	Fausse déclaration, document falsifié
03	Note technique inférieure à 75 points sur 100

Critères de qualifications

a) Expérience générale du cabinet30 points.

- Au moins deux références dans le domaine de la télécommunications/Information ..15 points ;
- Au moins deux références dans le domaine de les études/conception des projets de SIG...15 points .

b) Compréhension du mandat de mission (TDR).....20 points .

- Bonne compréhension du travail demandé, bonne organisation du travail, planning de réalisation des prestations adéquat.....05 pts ;
- Cohérence dans la répartition des tâches entre le personnel.....05 pts ;
- Pertinence de la méthodologie proposée.....05 pts ;
- Pertinences des observations sur le TDR.....05 pts.

c) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission45 points .

- Un chef de mission, Ingénieur en Télécommunications de niveau BAC + 5 ou Master en télécommunications ayant un diplôme équivalent. Dix (10) d'expérience dans les télécommunications/Information, les études/conception des projets de SIG. Avoir déjà réalisé au moins trois (03) projets similaires 15 points ;
- Un expert en télécommunications, Ingénieur en Télécommunications, niveau BAC+5, ou un Master en télécommunications ayant un diplôme équivalent, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des Télécommunications et TIC et ayant déjà participé à au moins deux (02) projets similaires 10 points ;
- Un Ingénieur statisticien de niveau BAC+3, ayant cinq (05) ans d'expérience au moins et ayant participé à au moins deux (02) projets similaires 10 points ;
- Un Ingénieur informaticien de niveau BAC+3, ou licence en informatique ayant cinq (05) ans d'expérience au moins dans le domaine du développement de bases de données ciblant les relevés d'espaces et des développements de logiciels ou d'applications informatiques (web, bureautique, mobile) pour le secteur de télécommunications/TIC ayant participé à au moins deux (02) projets similaires 10 points .

d) Moyens logistiques et matériels (Véhicules, ordinateurs, copieurs etc).....05 points.

Récapitulatif des critères de qualification

N°	Critères	Points
1	Expérience générale du cabinet (Références dans les prestations similaires)	30
2	Compréhension du mandat de la mission (contexte, objectifs, méthodologie, résultats, planning de réalisation)	20
3	Qualification et compétences du personnel pour la mission	45
4	Moyens logistiques et matériels	5
Total		100

Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 75 points sur 100, seront retenus pour participer à l'appel d'offres restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Infrastructures et Réseaux d'accès aux TIC, 4^{ème} étage, porte 421, téléphone :222 22 18 30/222 22 01 09.

8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR) fera office de publication des résultats du présent avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 6 Février 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° 29 /C/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NGOUMESSENG DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National N°09/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 30 décembre 2022 en procédure primaire de Ngoumesseng dans la Commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU			
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors
Lot unique	Construction d'un bloc de deux salles de classe	ETS HIRI & ROMA Tel : 678 22 22 89	

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Soumissionnaire	Motif d'élimination
1	ESSENTIEL SERVICES	Offre financière non moins-disante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinze jours après la publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CD/SG/SAG/2023 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DAONO N° 006 AONO/CD/SG/CIPM-PCCM/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE COMMUNE DE DIBOMBARI**

Vu la constitution;

Vu la loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la decentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les *les applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant regime financier des collectivites territoriales decentralisees ;

Vu le decret n°77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelle sur les commune's, syndicats des communes et etablisements communaux, modifie par le decret n°90/1464 du 8 Novembre 1990 ;

Vu le decret n°2001/216 du 24 aout 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics (ARMP) ;

Vu le decret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

Vu l'arrete n°000207/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant ('election de Monsieur **BEJEDI NDAME** Justin Maire de la Commune de Dibombari a l'issue du scrutin municipal du 09 fevrier 2020;

Vu l'arrete n°0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant creation des Commissions Internes de Passation des Marches aupres de certaines communes ;

Vu l'arrete conjoint n°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant les indemnites des session des Presidents, Membres et Secretaires des Commissions de Passation des Marches, des Presidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnites forfaitaires

allouees aux personnels du Ministere des Marches Publics impliquees dans la passation, le suivi et le contrOle des marches publics;

Vu la decision n° 000049/CAB/MINMAP du 05 aout 2014 portant designation des Presidents de Commissions internes de passation des marches aupres de certaines Commissions internes de passation des marches aupres de certaines Communes d' Arrondissement;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au controle de ('execution des marches publics.

DECIDE:

ARTICLE 1: L'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°006/ AONO/CD/SG/CIPM-PCCM/2022 pour le recrutement d'un cabinet d'architecture et/ou BET en vue du controle et surveillance des travaux de construction de 20 logements dans la Commune de Dibombari, Departement du Mounjo, Region du Littoral est declare infructueux, conformement au code des marches publics en vigueur.

ARTICLE 2: La presente decision sera publiee et communiquee partout ou besoin sera./-

DIBOMBARI le 10 Février 2023

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N° 30 /DM/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 04 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MBAKOK, DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 04 Janvier 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) à l'école primaire de Mbakok, dans la Commune d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 08 février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Lettre de Notification de Proposition d'Attribution du 08 février 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un forage

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue
Lot unique	Construction d'un (01) forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH)	ETS NYONG ET MFOUMOU CONSTRUCTION Tel : 675 25 20 87 / 694 90 61 83

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ODVERT N° 007/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 TRAVAUX D'OUVERTURE DE TROIS ROUTES COMMUNALES SUR TROIS AXES:AXE 1: MGBETOH (RN6) - BORD DU FLEUVE MBAM (LONGUEUR 4,5 KM); AXE 2: MAPECITE - BORD DU MBAM (LONGUEUR 3KM); AXE 3: CARREFOUR MBOUGAM - BORD DU MBAM (LONGUEUR 2,5 KM) COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2023, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux d'ouverture de trois routes communales sur trois axes: Axe 1: MGBETOH (RN6) - BORD DU FLEUVE MBAM (longueur 4,5 km); Axe 2: Mapé-cité - BORD DU MBAM (longueur 3km); Axe 3: CARREFOUR MBOUGAM - BORD DU MBAM (longueur 2,5 km), -Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent notamment:**Groupe 1:** (travaux manuels exécutés par le méthode de haute intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par le main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer de maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)3- Débroussaillage ;

4- abattage ;

5- Etc.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la Haute Intensité d'Equipeement (HIEQ)

6- Remblai ;

7- Déblai,

8- Couche de roulement ;

9- Reprofilage simple ;

10-Reprofilage compactage ;

11- Mise en forme de la plate-forme ;

12- Création de fossés et exutoires ;

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **trente cinq millions (35 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 13/03/2023 à 14 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ODVERT N° 007/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07
FEV 2023 TRAVAUX D'OUVERTURE DE TROIS ROUTES COMMUNALES SUR TROIS AXES:
AXE 1: MGBETOH (RN6) - BORD DU FLEUVE MBAM (LONGUEUR 4,5 KM); AXE 2: MAPECITE - BORD DU
MBAM (LONGUEUR 3KM); AXE 3: CARREFOUR MBOUGAM - BORD DU MBAM (LONGUEUR 2,5 KM)
COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

9. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution pour chaque lot est de **cinq (05) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **sept cent mille (700 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2%, du montant prévisionnel, soit **sept cent mille (700 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des-offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 13/03/2023 à 15 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.'

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70 % des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % seront examinées.

14. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 575 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 7 Février 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/ AONR/CAY 1ER /CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CONSERVATOIRE, D'UNE PISCINE, D'UN GYMNASE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
22-01-10

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, lance un Appel d'Offres national Restreint en procédure d'urgence pour la sélection d'un bureau d'étude devant assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un conservatoire, d'une piscine, d'un gymnase dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} : phase1, ainsi qu'il suit :

LOT 1 : Piscine et gymnase ;

LOT 2 : Conservatoire.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

Mission 1 DET : La Direction de l'Exécution des travaux ;

Mission 2 OPC : Ordonnancement pilotage et Coordination du chantier ;

Mission 3 CCR : Contrôle de la Conformité des réalisations ;

Mission 4 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de trente-six millions (36 000 000 FCFA)

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de deux (2) lots ci-après :

- LOT 1 : Piscine et gymnase ;
- LOT 2 : Conservatoire.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'etudes/ BET qui ont été pré qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°02/ASMI/CAY1^{ER} /M/2022 DU 22/06/2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CONSERVATOIRE, D'UNE PISCINE, D'UN GYMNASE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 1^{ER}

. Il s'agit de :

N°

SOUSSIONNAIRES

ADRESSE

TELEPHONE



01	GROUPEMENT ETS AGHANWI GROUP & WISE CONSULTS	BP: 35 160 Yaoundé	675 69 20 59
02	AFRICAN METHOD SARL	BP. 2883 Yaoundé	242 10 62 76
03	GROUPEMENT DIDON CONSEIL & EDJO'O INGENIERIE	BP :15353 Yaoundé	222 20 04 61
04	GROUPEMENT DYNAMIC COMPAGNY LTD & CITI SARL	BP : 5526 Yaoundé	673 655 736
05	ECOPE SARL	BP : 6266 Yaoundé	222 20 77 45
06	EASY CONSULTING	BP YAOUNDE	694 38 98 41
07	ETS FAYA	BP : YAOUNDE	698 832 840
08	GROUPEMENT INTEGC & GE	BP 11088 YAOUNDE	699 924 895

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, sont financés par le budget du FEICOM, Exercices 2022 et suivants, Imputation : « 22-01-10 Autres constructions ».

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA, payable à la Recette Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront placées sous pli fermé, cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, au plus tard le 22/02/2023 à 12 heures, heure locale, et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04 / AONR/CAY 1^{er} /CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CONSERVATOIRE, D'UNE PISCINE, D'UN GYMNASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1(GROS-OEUVRE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service démarrage de celle-ci pour chacun des lots.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixée à 720 000 FCFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclaré irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 22/02/ 2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle de réunions de la Commune de Yaoundé I, sis à Etoudi au nouveau centre administratif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires qualifiés à l'issue de la susdite évaluation.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****Dossier administratif**

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Non-respect des modèles des pièces.

Offre technique

- Dossier technique incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Non satisfaction d'au moins 80%, des sous-critères des critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics ;*
- Non-respect du profil du Chef de mission telle qu'exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Non-respect des modèles des pièces.

Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

-Absence de l'offre témoin de l'ARMP

- Non-respect des modèles des pièces.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	Activité	NOTATION
A	Présentation générale de l'Offre	5 Points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDRs, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	30 Points
C	Références de l'Entreprise pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	10 Points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 Points
E	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	10 Points
F	Capacité de financement supérieure ou égale à 30 000 000 Fcfa	5 Points
TOTAL		100 Points

Méthode de sélection du consultant

Le Marche sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante: $Sf = 100 \times Fm / F$, SF étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire. Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont: **T=0,7 et F=0,3**

$$NF = 0,7st + 0,3 sf$$

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots de cet Appel d'offres

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au **Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132 ;**

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE D'AYOS

ADDITIF 1 N°02/AD/C-AYOS/2023 DU 09/02/2023. RELATIF À LA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot PIECE N° 04 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP) Article 3 : Définitions et attributions Définitions générales § Le Chef de Service du Marché est le Chef de Service Technique de la Commune d'Ayos; ● § L'Ingénieur du Marché est le Chef de Service Départemental du Patrimoine de l'Etat du Nyong et Mfoumou; Ordres de service L'ordre de service de commencer les prestations est signé par Maire de la Commune d'Ayos et notifié au Cocontractant par le Chef de Service des Marchés avec copie à l'Ingénieur du marché, au Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou, à l'ARMP/Centre et à l'Organisme Payeur. Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste de la DAO. Le reste sans changement. /-

AYOS le 9 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE MAYO_BALEO

**ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2023 DU 26 JANVIER 2023 RELATIF AUX : TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE A L'HOTEL DE VILLE DE MAYO-BALEO
(LOT 1) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 LES
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE, SONT MODIFIÉES À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ADDITIF AINSI
QU'IL SUIT :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... CONSTRUCTION DE LA CENTRALE SOLAIRE Confère tableau pièces jointe PRESTATIONS DIVERSES Confère tableau pièces jointe
	Lire plutot CONSTRUCTION DE LA CENTRALE SOLAIRE Confère tableau pièces jointe PRESTATIONS DIVERSES Confère tableau pièces jointe

MAYO-BALEO le 13 Février 2023

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'ALPHABETISATION DE NKOTENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 15 103 01 641172 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'investissement public, Monsieur le Maire de la Commune de Nkoteng, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du Centre d'Alphabetisation de Nkoteng, dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprendront de manière non exhaustive les travaux suivants :
Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;
Les travaux de dépose – démolition ;
Les travaux de menuiserie métallique – menuiserie bois- menuiserie aluminium ;
Les travaux d'électricité ;
Les travaux de peinture, de revêtement des sols, équipement et décoration ;
Les travaux de maçonnerie ;
Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **douze millions (12 000 000)** francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de compétences appropriées dans le domaine des travaux publics et du bâtiment.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base dans le compte de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

- Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, Téléphone: 672 08 21 51/ 698 40 04 44, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Nkoteng, Téléphone: 672 08 21 51/ 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, à titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : 672 08 21 51/ 698 40 04 44, au plus tard le **09/02/2023** à 12 Heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'ALPHABETISATION DE NKOTENG, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. « A
N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

N°0

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque ou Compagnie d'Assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de **deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

NB : l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre à l'ouverture.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Nkoteng, le **09/02/2023** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marché placée auprès de la Commune de Nkoteng, siégeant en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offres Administrative ;

Offre Technique

- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offres technique ;
- Le non-respect d'au moins **83.33** des critères essentiels, soit 25 sur 30 « oui ».

Offre financière

- Absence de la soumission timbrée datée et signée ;
- Absence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

N°	CRITERES
1	Présentation générale de l'offre Reliure en spirale ; Mise en forme du document ; Ordonnancement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur
2	Capacité de financement Justifier d'une capacité de financement de 5 000 000 (dix millions) FCFA
3	Matériel de Chantier ● 01 Véhicule de liaison pick ● matériel de maçonnerie (truelles, niveau à bulle d'air

4	Qualification et expérience du personnel clé ● - BACC F4 Genie Civil au moins ou équivalent ; - Expérience : au moins trois (03) années - Avoir réalisé au moins deux (02) projets dans les domaines similaires Trois (03) Chefs d'équipes : ● - CAP en maçonnerie au moins ou équivalent ; - Expérience : au moins deux (02) années ; - Avoir réalisé au moins un (01) projet dans les domaines similaires ● - Electricien titulaire d'un CAP électricité au moins ou équivalent - Expérience : au moins deux (02) années - Avoir réalisé au moins un (01) projet dans les domaines similaires
5	Connaissance du site des travaux, du CCAP et du CCTP ● ● Attestation sur l'honneur de visite de site p CCAP et CCTP paraphés sur toutes le
6	Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 83,33% des critères essentiels, soit 25 sur 30 « oui » seront admises à l'analyse financière. Planning et Délai Planning ; Délai 90 jours calendaires.
7	15. Attribution Méthodologie et organisation Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels de l'AO. Présence d'un note méthodologique faisant ressortir une approche organisationnelle des équipes du travail (organisation, autocontrôle, plan Assurance Qualité (PAQ), protection de l'environnement, Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), mesures d'hygiène et de sécurité) 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 02/DC/R-AD/D-M°BYO /C-BKIM/SG/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU BUREAU DU CENTRE MULTI FONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des Ressources Transférées de l'Exercice 2023, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM « Autorité Contractante» lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériel et mobilier du bureau du Centre Multi Fonctionnel pour la Promotion des Jeunes de Bankim dans la Commune de BANKIM, Département du MAYO BANYO.

Désignation	Localité	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation	Autorisation d'Engagement
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU BUREAU DU CENTRE MULTI FONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DE LA JEUNESSE (CMPJ)	Bankim	7 000 000		

2. Consistance des prestations

Les prestations objet déjà présente Demande de Cotation,-comprennent:

- Les machines à coudre
- Les bureaux
- Chaises ;
- Fauteuils ;
- Divres.

3. Cout Prévisionnel

Un Montant prévisionnel **7 000 000 (sept millions) F CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, sont financées par le BIP, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de BANKIM dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de BANKIM, d'une somme non, remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA.**

7. Remises des offres

Les offres rédigées en Français Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de BANKIM au plus tard **le 14 Mars 2023 à 10 heures** locale et devront porter la mention:

*AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 02/DC/R-AD/D-M°BYO /C-BKIM/SG/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU BUREAU DU CENTRE MULTI FONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des livraisons est de **trente (30) jours**.

Ce délai couvre à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant Comme suit (soit 1% du Montant TTC) :

Désignation	Montant (F CFA TTC)	Montant caution (F CFA)
L'EQUIPEMENT EN WIATERIEL ET MOBILIER DU BUREAU DU CENTRE MULTI FONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ)	7 000 000	140 000

La caution devra rester valable trente (30) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le 14 Mars 2023 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de "Passation des Marchés auprès de la commune de BANKIM siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle, de réunion

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

1- Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualifications ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans Le BPU.
6. Non-respect des dispositions de la Demande de Cotation

2- Critères de qualification :

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Montant moyen de marchés réalisés au cours de l'Exercice 2021 et 2022 Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée Par une banque de l'ordre agréée par le MINFI Oui/Non
4. Conformité des factures proforma des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moinsdisante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **trente (30) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANKIM. téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 7 Février 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 13/02/2023
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE
L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX CIMETIERES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'objectif de l'étude est de répondre à l'une des recommandations des Schéma directeur d'Aménagement de la Ville de Douala de 2015 qui identifie les sites et propose l'aménagement de nouveaux espaces mortuaires dans la Ville de Douala.

2. Objet

Le présent ASMI vise la pré-qualification des entreprises devant soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'Aménagement des nouveaux cimetières à BONAMATOUMBE dans la Commune de Douala IV et MBANGA BAKOKO dans la Commune de Douala III au titre de l'exercice 2023.

3. Consistance des prestations

La prestation se décline en plusieurs activités présentées comme suit :

MISSION 0 : Etablissement du rapport de mise en route

MISSION 1 : Rapport diagnostic et études préliminaires (diagnostic de l'existant, études topographiques, études hydrogéologiques, études de dimensionnement de Surface)

MISSION 2 : PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

MISSION 3 : PRODUCTION DES PLANS, DEVIS, REGLEMENT DU CIMETIERE

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

Sont également exclus de cet ASMI les entreprises ayant plus d'un contrat (marché ou lettre-commande) en cours d'exécution à la Communauté Urbaine de Douala.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en **sept (07) exemplaires physiques** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme telles + une (01) copie numérique, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics

Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts.

BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09.

Site web: www.douala.cm

Au plus tard le 09/03/2023 à 12H00, heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 13/02/2023

POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX CIMETIERES DANS LA VILLE DE DOUALA

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non redevance en cours de validité signées par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

- Le justificatif d'une capacité financière de 20 millions FCFA.

N.B. : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des propositions techniques se fera sur **100 points** sur la base des critères essentiels définis ci-après. Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

N°	Critères	Points
1	Références techniques de l'entreprise	50
2	Personnel clé	30
3	Matériels et outillages	20

Références techniques de l'entreprise : 50 points

Expérience du prestataire en études urbaines principalement en matières de restructurations / rénovations urbaines

- Cinq (05) projets similaires 50 points
- Trois projets (03) projet similaires.....30 points
- Un (01) Projet similaire 10 points.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;
- La copie du procès-verbal de recette technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;

Personnel clé : 30 points

Le candidat fournira pour chaque personnel clé qu'il envisage affecter à la réalisation des prestations les curricula vitæ, accompagnés de la copie certifiée conforme des diplômes requis, les attestations de présentation de l'original et les attestations de disponibilité.

1) Un Chef de Mission Architecte-Urbaniste justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :

Formation en urbanisme d'une école ou institut d'architecture (BAC+5) Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'aménagement urbain, d'études stratégiques, de planification et de programmation urbaine

Avoir participé à au moins 04 études de même nature, dont au moins deux en qualité de Chef de mission

Etre inscrit à l'Ordre des Architectes du Cameroun (ONAC) **9pts.**

2) Un (01) Un Ingénieur de génie civil

Formation d'Ingénieur de Génie Civil ou génie urbain (BAC+5)

Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets

Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines. Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine. Etre inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC). **4pts**

3) Un (01) -urbaniste

Formation en urbanisme (BAC + 5).

Expérience minimale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de l'aménagement urbain et de la promotion immobilière ; Avoir participé à au moins trois (03) études de même nature, et bien connaître le contexte urbain camerounais ; Etre inscrit à l'Ordre National des Urbanistes du Cameroun (ONUC). **4pts**

4) Un (01) Sociologue

Formation en sociologie urbaine (BAC+3)

Expérience minimale d'au moins 07 ans dans le domaine du traitement des données en matière de planification urbaine, dans le domaine des projections démographiques, et dans les analyses sociologiques des projets similaires. **4pts**

5) Un (01) juriste

Formation en droit (BAC+5)

Expérience professionnelle d'au moins 07 ans dans les domaines de la prévision économique et de la fiscalité locale ou dans le domaine de la gouvernance urbaine ou du développement urbain local

Avoir réalisé au moins 03 études dans le domaine d'audits financiers, ou des finances locales. La connaissance du contexte des communes camerounaises et la justification d'une expérience dans ces domaines sur le plan national ou international seront très appréciées. **3pts**

6) Un (01) Environnementaliste

Formation en Sciences environnementales (BAC+5)

Expérience professionnelle ayant d'au moins 5 ans en analyse environnementale de projets et en analyse de risques. Disposer d'au moins trois (03) références dans les projets similaires. Bonne connaissance du développement durable. **3pts**

7) Un (01) Expert en Système d'Information Géographique (SIG) 4pts

- Formation de géomètre ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'Information Géographique ;
- Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;
- Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique,
- Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie.

8) Un paysagiste : 3pts

- Formation en ingénierie végétale (BAC+3)

5.3 – Matériels et outillages : 20 points

v Un (01) véhicule utilitaire acquis au courant des cinq (05) dernières années **03 points**

v Outillage de topographie et de photogrammétrie (station totale et drone) **10 points**

v Matériels informatique et bureautique (Table traçante, Station de travail, appareil photo) **07 points**

Le prestataire fournira une copie de la carte grise certifiée par le service émetteur pour le véhicule ainsi que les factures justifiant l'achat des matériels et outillages, ou tout document justifiant la location dudit véhicules et des matériels et outillages.

Grille de notation

CRITERES D'EVALUATION	POINTS
1 – Référence de l'entreprise pour des prestations similaires	50
Pas de projet similaire	0
Un projet similaire	10
Trois (03) projets similaires	30
Cinq projets (05) similaires	50
2 – Personnel clé	
Chef de mission : Architecte	09
<i>CV , Diplôme ; Attestation de présentation de l'original ; Attestation de disponibilité</i>	<i>05</i>
<i>Moins de 10 ans d'expérience</i>	<i>00</i>
<i>Au moins 10 ans d'expérience</i>	<i>01</i>
<i>Un projet d'étude similaire au courant des 10 dernières années</i>	<i>01</i>
<i>Au moins deux projets</i>	<i>02</i>
Un Ingénieur de Génie Civil	04
<i>CV , Diplôme ; Attestation de présentation de l'original ; Attestation de disponibilité</i>	<i>01</i>
<i>Moins de 07 ans d'expérience</i>	<i>00</i>
<i>Au moins 07ans d'expérience</i>	<i>01</i>
<i>Deux projets d'études similaires courant des 07 dernières années</i>	<i>01</i>
<i>Trois projets d'études similaires courant des 07 dernières années</i>	<i>02</i>
Un (01) Sociologue	04
<i>CV , Diplôme ; Attestation de présentation de l'original ; Attestation de disponibilité</i>	<i>01</i>
<i>Moins de 07 ans d'expérience</i>	<i>00</i>
<i>Au moins 07ans d'expérience</i>	<i>1</i>
<i>Deux projets d'études similaires au courant des 07 dernières années</i>	<i>01</i>
<i>Trois projets d'études similaires courant des 07 dernières années</i>	<i>02</i>
Un juriste	03
<i>CV , Diplôme ; Attestation de présentation de l'original ; Attestation de disponibilité</i>	<i>0.5</i>
<i>Moins de 07 ans d'expérience</i>	

Au moins 07 ans d'expérience	0.5
Trois projets d'études similaires au courant des 07 dernières années	02
Un Environnementaliste	03
CV , Diplôme ; Attestation de présentation de l'original ; Attestation de disponibilité	0.5
Moins de 05 ans d'expérience	00
Au moins 05 ans d'expérience	0.5
Trois prestations similaires au courant des 05 dernières années	02
Un Expert en Système d'Information Géographique (SIG)	04
CV , Diplôme ; Attestation de présentation de l'original ; Attestation de disponibilité	01
Moins de 05 ans d'expérience	00
Au Moins de 05 ans d'expérience	01
Deux prestations similaires au courant des 05 dernières années	02
Un paysagiste	03
CV , Diplôme ; Attestation de présentation de l'original ; Attestation de disponibilité	03
3 – Matériels et outillages	20
Un véhicule utilitaire	03
Outillage de topographie et de photogrammétrie (station totale et drone)	10
Matériels informatiques et bureautiques	
NB : La note technique susceptible de bénéficier de la qualification d'un BET doit être supérieure ou égale à 70/100 ; Toutefois la CUD se réserve le droit de ne requalifier que trois BET dans le cadre de cet Avis à Manifestation d'Intérêt.	02
Ordinateur fixe	01
Logiciels SIG et autres	02
8. Renseignements Complémentaires	
Les renseignements complémentaires importants et obligatoires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Planification du Développement Urbain, de l'Aménagement et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la Salle des Fêtes d'Akwa, aux heures ouvrables entre 8h00 et 15h00.	02

9. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues à l'issu de cette évaluation seront consultées dans le cadre de l'Appels d'Offres National Restreint subséquent, conformément à l'article 76 alinéa 8 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics du Cameroun.

Les entreprises non retenues pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 13 Février 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° 31 /C/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 04 JANVIER 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NDELLÉ DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 04 janvier 2023, en procédure l'école primaire de Ndellé dans la Commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit

SOUSSIONNAIRE RETENU			
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors
Lot unique	Construction d'un bloc de deux salles de classe	ESSENTIEL SERVICES B.P. : 34329 Yaoundé Tel : 677 72 03 35	

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès
pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 9 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BOKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 29 /DM/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NGOUMESSENG DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°09/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 30 décembre 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Ngoumesseng dans la Commune d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 08 février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Lettre de Notification de Proposition d'Attribution du 08 février 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Ngoumesseng dans la Commune d'Ayos:

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en
Lot unique	Construction d'un bloc de deux salles de classe	ETS HIRI & ROMA AYOS Tel : 678 22 22 89	21 990 8 le 10 Février 2023 Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

**DECISIONN° 002/D/CHC-S. A/DG P.I/23 DU 13 FEVRIER 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2022 DU 04 JANVIER
2023 POUR L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DE LA CUISINE PRINCIPALE DU
HILTON YAOUNDE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL p.i. DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A :

- Vu** La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises publiques ;
- Vu** La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La Loi des finances n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finance de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
- Vu** Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 Juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics ;
- Vu** Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Le Guide de procédure de passation des marchés de la CHC SA ;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2022 du 04 Janvier 2023 relatif à l'acquisition et au remplacement des équipements de la cuisine principale de

L'hôtel Hilton Yaoundé ;
- Vu** La note n° 09/2023/CIPM-CHC S.A/Pdt/Sec du 10 Février 2023 de la CIPM CHC S.A.

DECIDE :

Article 1^{er}. EQUATION PLUS SARL, Tel : 697 78 41 37, e-mail : equationplussarl@yahoo.fr, est déclarée attributaire du Marché, suite à la procédure de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2022 04 Janvier 2023, relatif à l'acquisition et au remplacement des équipements de la cuisine principale de l'hôtel Hilton Yaoundé, suivant le tableau ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
		EN FCFA	EN FCFA	
Unique	EQUATION PLUS SARL Tel : 697 78 41 37 e.mail : equationplussarl@yahoo.fr	96 368 750	114 919 734	09 (Neuf) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. -/-

YAOUNDE le 13 Février 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ENAMA FOUDA MAURICE

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/ SIGAMP/ 2023 DU 13
FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR
ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEGGAL GORO DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN
PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de Leggal Goro dans la commune de Galim Tignère (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

100- TRAVAUX PREPARATOIRES
200- TERRASSEMENTS
300- FONDATIONS
400- MAÇONNERIE - ELEVATION
500- CHÂRPENTE - COUVERTURE
600- MENUISERIE BOIS
700- MENUISERIE METALLIQUES
800- PLOMBERIE-SANITAIRE
900-ELECTRICITE
1000- PEINTURE
1100- VOIRIES ET RESEAUX DIVERS.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire .

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la salle des actes de la commune de Galim- Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) Francs CFA**, payable à la recette municipale de Galim-Tignère.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la salle des actes de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, au plus tard le 09 MARS 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**N° 02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2023 DU 13 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE
DE LEGGAL GORO DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG précisant le montant de **400 000 (quatre cent mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 MARS 2023 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, sis à Galim-Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouvert/e et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière ;
- La note technique inférieure à 70%.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire; signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à vingt millions (20 000 000) F CFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels (Camion benne, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.). Véhicule de liaison de type 4X4;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gallim-Tignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025.

GALIM-TIGNERE le 13 Février 2023

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP /2023 DU 13 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LEGGAL GORO DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de Leggal Goro dans la commune de Galim Tignère (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :
100- TRAVAUX PRELIMINAIRES- TERRASSEMENTS
200- FONDATIONS
300- MAÇONNERIE - ELEVATION
400- CHARPENTE - COUVERTURE
500- MENUISERIE BOIS
600- MENUISERIE METALLIQUE
700-ELECTRICITE
800- PLOMBERIE SANITAIRE
900- PEINTURE VITRERIE
1000- ASSAINISSEMENT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **Cinquante millions (50 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire .

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la salle des actes de la commune de Galim-Tignère'tel : 698925025, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) Francs CFA, payable à la recette municipale de Galim-Tignère.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la salle des actes de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, au plus tard le 09 MARS 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**N° 04/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2023 DU 13 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LEGGÀL GORO DANS LA COMMUNE DE
GALIMTIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **1 000 000 (un million) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies Certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 MARS 2023 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, sis à Galim-Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaratirqn ou pièce falsifiée.
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieur(e ou égale à cinquante millions (50 000 000) FCFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels (Camion benne, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.), Véhicule de liaison de type 4X4;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025.

GALIM-TIGNERE le 13 Février 2023

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00000001/AONO/MINEE/PAEPYS/VO/CSPM/23 DU 09 FÉV. 2023 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE
D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DES VEHICULES DU
PARC AUTOMOBILE DE L'UNITE OPERATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DE LA VILLE DE YAOUNDE ET SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'eau et de l'énergie lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la souscription biennale d'une police d'assurance flotte automobile pour la couverture des véhicules du parc automobile de l'unité opérationnelle du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations et prestations à fournir à l'issue des études préalables dans le cadre du présent Appel d'Offres est de quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC répartis ainsi qu'il suit :

- Ø Tranche ferme de douze (12) mois : vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) FCFA ;
- Ø Tranche conditionnelle de douze (12) mois : vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du PAEPYS, Exercices 2023 et suivants, Imputation : 56 32 13 80 13 30 00 15 23411.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P: 35541 Yaoundé, dès publication du présent Avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de Soixante-quinze mille (75 000) FCFA dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP» ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa, Douala, Dschang, Ebolowa, Garoua, Limbé, Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé.

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P., Téléphone, Fax, etc.). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont UN (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, au plus tard le 09 mars 2023 à quatorze (14) heures, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Ministre de l'eau et de l'énergie S/C Directeur du PAEPYS avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00000001/AONO/MINEE/PAEPYS/UO/CSPM/23 DU 09 fév. 2023

POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE L'UNITE OPERATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA.

Financement : Budget du PAEPYS, Exercices 2023 et suivants.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24) mois, répartis comme suit :

- une tranche ferme de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations suivi du paiement de la prime tel que décrit dans le Code des assurances de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- une tranche conditionnelle de douze (12) mois déclenchée uniquement par l'exigence de satisfaction des prestations à la fin de la tranche ferme et la remise des rapports périodiques de suivi approuvés à la fin des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres suivie d'un rapport final annuel et à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations suivi du paiement de la prime tel que décrit dans le Code des assurances de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

10. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est de Neuf cent mille (900 000) FCFA.

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établie par une banque de premier ordre agréée ou compagnie d'assurance par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente en la matière (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se passera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 09 mars 2023 à quinze (15) heures précises, heure locale, dans la salle de réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAEPYS, sise au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

Les offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

13. 1 Critères éliminatoires

- a) Absence d'une pièce ou non-conformité d'une pièce dans le dossier administratif au-delà de quarante-huit (48) heures ;
- b) Fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- c) Présence d'information financière dans le dossier administratif et/ou technique ;
- d) Note technique inférieure à quatre-vingt (80) pour cent de OUI ;
- e) Absence d'agrément du MINFI autorisant d'exercer dans ce secteur ;
- f) Absence d'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;
- g) Absence des états CIMA C1, C4, C10b (Tableau D) et C11 des exercices 2019, 2020, et 2021 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
- h) Absence de la caution de soumission ;
- i) Absence de représentativité sur le territoire national ;
- j) Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP.

13.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur soixante (60) OUI selon les critères suivants :

N°	Désignation	Notation totale
1		

Présentation générale de l'Offre

03 OUI



2	Références générales du soumissionnaire (Ancienneté, Chiffre d'Affaires moyen sur les trois (03) derniers exercices	06 OUI
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans la branche considérée au cours des trois (03) dernières années (attestations de bonne exécution des prestations des contrats avec des flottes de véhicules de plus de 25 véhicules, chacun souscrit au cours des trois (03) derniers exercices par des clients différents avec présentation de la 1 ^{ère} et dernière page du marché)	09 OUI
4	Compréhension et Description détaillée des garanties sollicitées	05 OUI
5	Modalités de mise en jeu des garanties et Délai de réaction en cas de sinistre	10 OUI
6	Couverture des Engagements Réglementés	04 OUI
7	Couverture de la Marge de Solvabilité	04 OUI
8	Traités de réassurance dans la branche considérée en cours de validité	06 OUI
	Total	47 OUI

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Méthode de sélection de l'Assureur

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du Moins-disant.

14. Attribution

La Lettre commande est attribuée au soumissionnaire disposant d'un dossier administratif conforme au DAO, ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de OUI et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle du Projet, sise à Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35 541 Yaoundé.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699370748.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BANKIM; TRONCON N°1: NYAKONG-MOUKO (LONGUEUR 13 KM), TRONCON N°2: BANDAM-ANCIEN BANDAM (LONGUEUR 18 KM), COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2023, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de réhabilitation de certains tronçons de route dans la Commune de Bankim; tronçon N°1: Nyakong-Wlouko (longueur 13 km), tronçon N°2: Bandam-Ancien Bandam (longueur 18 km), Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes-comprennent notamment :

Groupe 1: (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

3- Débroussaillage ;

4- abattage,

5- Curage des buses ;

6- Curage des ouvrages ;

7- Réfection .des Ouvrages d'Art ;

8- Etc.

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la Haute Intensité d'Equipement (HIEQ)

9- Remblai ;

10-Déblai ;

11-Couche de roulement ;

12-Reprofilage simple ;

13-Reprofilage compactage ;

14-Mise en forme de la plate-forme ;

15-Création de fossés et exutoires ;

16-Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ;

17-Construction de fossés maçonnés ;

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **quarante millions (40 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2023,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **soixante dix mille (70 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 13/03/2023 à 14 HEURES** précises et devra porter la mention suivante ;

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07
FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA
COMMUNE DE BANKIM; TRONCON N°1: NYAKONG-MOUKO (LONGUEUR 13 KM), TRONCON N°2:
BANDAM-ANCIEN BANDAM (LONGUEUR 18 KM), COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO,
REGION DE L'ADAMAOUA.*

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de cinq (05) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **huit cent mille (8 00 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2%, du montant "prévisionnel, soit huit "cent mille (800 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 13/03/2023 à 15 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de ta date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 7 Février 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A NASSARAO, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE BANKIM - EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Exercice 2023, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire à NASSARAO, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonnerie et élévation;
- La charpente la couverture
- Les menuiseries métalliques ;
- Les menuiseries bois;
- L'électricité;
- La peinture;
- Les VRD.

3. Allotissement

SANS OBJET.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement-de la Commune de Bankim, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette "Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard **le 13/03/2023 à 14 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2023 DU 07 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A NASSARAO, COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **CENT SOIXANTE MILLE (160 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% pour chaque lot, du montant prévisionnel, soit cent soixante mille (160 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim **le 13/03/2023 à 15 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la. Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Critères éliminatoires:**

- 1) L'Absence la caution de soumission;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentielsOui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; .
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositbns du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaire d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim. aux numéros de téléphones : 675 20 16 62 / 673 13 50 82 / 678 22 78 20.

BANKIM le 7 Février 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/ AONO/CAY 1ER /CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL MUNICIPAL DU COMPLEXE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
22-01-10

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, lance un Appel d'Offres national Restreint en procédure d'urgence pour la sélection d'un bureau d'étude devant assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un hôtel municipal du complexe socio culturel et sportif dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} : phase1

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

Mission 1 DET : La Direction de l'Exécution des travaux ;
Mission 2 OPC : Ordonnancement pilotage et Coordination du chantier ;
Mission 3 CCR : Contrôle de la Conformité des réalisations ;
Mission 4 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **trente-six millions (36 000 000) francs de CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'études/ BET qui ont été pré qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°04/ASMI/CAY1^{ER} /M/2022 DU 22/06/2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL MUNICIPAL DU COMPLEXE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 1^{ER}

. Il s'agit de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSE	TELEPHONE
01	CREACONSULT	BP. 11735 DOUALA	233 42 63 85
02			

ECOPE SARL

BP : 6266 Yaoundé



222 20 77 45



03	EASY CONSULTING	BP YAOUNDE	694 38 98 41
04	GROUPEMENT INTEGC & GE	BP 11088 YAOUNDE	699 924 895
05	OGIVE SAS	BP : 5253 YAOUNDE	243 80 38 95
06	GROUPEMENT CABINET SIKMA SARL & CATNESCO SARL	BP : 13700 YAOUNDE	690 54 52 68

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, sont financés par le budget du FEICOM, Exercices 2022 et suivants, Imputation : « 22-01-10 Autres constructions ».

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze (75 000) Francs CFA, payable à la Recette Municipal, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront placées sous pli fermé, cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, au plus tard le 22/03/2023 à 12 heures, heure locale, et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/ AONR/CAY 1^{er} /CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL MUNICIPAL DU COMPLEXE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1(GROS-OEUVRE)A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service démarrage de celle-ci.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixée à **720 000 francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclaré irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 22/02/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle de réunions de la Commune de Yaoundé I, sis à Etoudi au nouveau centre administratif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires qualifiés à l'issue de la susdite évaluation.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****Dossier administratif**

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Non-respect des modèles des pièces.

Offre technique

- Dossier technique incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Non satisfaction d'au moins 80%, des sous-critères des critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics ;*
- Non-respect du profil du Chef de mission telle qu'exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Non-respect des modèles des pièces.

Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
- Absence de l'offre témoin de l'ARMP
- Non-respect des modèles des pièces.

. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	Activité	NOTATION
A	Présentation générale de l'Offre	5 Points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDRs, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	30 Points
C	Références de l'Entreprise pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	10 Points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 Points
E	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	10 Points
F	Capacité de financement supérieure ou égale à 30 000 000 Fcfa	5 Points
TOTAL		100 Points

Méthode de sélection du consultant

Le Marche sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante:

$S_f = 100 \times F_m / F$, S_f étant le score financier, F_m la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire. Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont: **T=0,7 et F=0,3 ; NF = 0,7st + 0,3 sf**

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au **Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132 ;**

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE DIANG

N°001/DC/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIANG, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de consultation pour l'équipement en matériel médical au CMA de Diang, dans la Commune de Diang, Département du Loin et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est l'équipement en matériel médical au CMA de Diang, dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:10 000 000 TTC (Dix millions cinq cent mille) Fcfa.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Consultation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Diang, au Service Technique Tel : Tél : 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Consultation (DC) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Diang, au Secrétariat Général de la de la Commune de Diang, Tel : 696 64 65 80, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Diang, d'une somme non remboursable de **Trente- mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Diang, au Service Technique Tél : Tél : 696 64 65 80 au plus tard le **01/03/2023 à 09 heures** précises et portera les mentions suivantes:

N°001/DC/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

(Lot unique)

" A n 'ouvrir qn 'un séimca de dépoulement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Deux (02) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de Quarante-dix (90) jours représentant 2% du coût prévisionnel de chaque lot ; établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 06 du DC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé de la Demande de Cotation délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) Jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la Mairie de Diang le **01/03/2023 à 10 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Diang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

12.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification

12.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
 2. Chiffre d'affaire Oui/Non
 3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
 4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
 5. Planning de livraison Oui/Non
- Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du Règlement Particulier de la Consultation des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Soixante (60) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Diang, au Service Technique Tél : 696 64 65 80

DIANG le 6 Février 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN LITS ET MATELAS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation Nationale Ouverte en procédure d'urgence relative à l'équipement en lits et matelas du Centre Médical d'Arrondissement de Nkoteng, dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **quinze millions (15 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par **le BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone: 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone: 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone: 672 08 21 51 / 698 40 04 44, au plus tard **le 08/03/2023 à 10 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« **DEMANDE DE COTATION NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°003

RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN LITS ET MATELAS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

»"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **soixante (60) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **trois cent mille (300 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkoteng procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **08/03/2023 à 11 heures** précises dans la salle des Actes de l'hôtel de ville de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Nkoteng propose pour attribution, à l'**Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

16. Durée Validité des Offres

s soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE MAYO_BALEO

**ADDITIF N° 02 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2023 DU 26 JANVIER 2023 RELATIF AUX: TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN ECLAIRAGE PUBLIC PAR 13 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES
DE MABOR (01), TOULWATOUNGTI (01), SAMELECTI (01), LAINDE-GOUDA (02), GALIM SANTI (01), YERO
(01), GALTU (01), GOURWALTI (02), LASSOUMTI-MAYO-BALEO (01), KELECTI (01) ET MAYODJAOULE
(01)(LOT2). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Les caractéristiques techniques de l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence, sont modifiées à compter de la date de signature du présent additif ainsi qu'il suit : Confère tableau pièces jointes:
	Lire plutôt Confère tableau pièces jointes:

MAYO-BALEO le 13 Février 2023

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

COMMUNE DE NDOBIAN

COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°01, 02, 03, 04, 05/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 ET DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CNDOB/CIPM/2023 DU 25/01/2023 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PREVUE LE MARDI, 14 FEVRIER 2023 A 11 HEURES PRECISES DANS LA SALLEE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTEE AU MARDI, 21 FEVRIER 2023 AUX MEMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°01, 02, 03, 04, 05/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 ET DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CNDOB/CIPM/2023 DU 25/01/2023 DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PREVUE LE MARDI, 14 FEVRIER 2023 A 11 HEURES PRECISES DANS LA SALLEE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTEE AU MARDI, 21 FEVRIER 2023 AUX MEMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.

NDOBIAN le 13 Février 2023

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DE SOMALOMO

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N°003/AONO/C.SMO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR LA REALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SOMALOMO, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Somalomo, lance pour le compte de Commune de Somalomo, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation de cinq (05) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine, dans certaines localités de Somalomo, Département situé dans la Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

Les travaux pour chaque localité comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires — Etudes ;
- Implantation
- La réalisation du forage ;
- La fourniture et la pose des pompes à motricité humaine ;
- La formation d'artisans réparateurs et des comités de gestion des points d'eau.

3. Cout Prévisionnel

44 710 000F CFA TTC

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de condition à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux de forages.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) - Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de SOMALOMO dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune de Somalomo, sur présentation d'une quittance attestant le versement au trésor public, (Recette Municipale de la Commune de Somalomo), d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au service des marchés de la Commune de Somalomo au plus tard le **02/03/2023 à 09 heures** précises et devra porter la mention :

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT
N°003/AONO/C.SMO/CIPM/2023 du 31/01/2023
POUR LA REALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES
DE LA COMMUNE DE SOMALOMO, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUTNYONG.**

FINANCEMENT : CREDITS TRANSFERES DE L'ÉTAT BIP -MINEE EXERCICE 2023.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 2% du coût prévisionnel soit 894 200 F CFA (huit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cents francs) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de Somalomo, dans la case communautaire, le 0 **2/03/2023 à 10 heures** précises. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**1. Pièces administratives:**

- a. Dossier incomplet ou pièces non conformes après un délai de 48heures ;
- b. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c. Absence de la caution de soumission.

2. Offre technique:

- a. Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b. Fausse déclaration ;
- c. Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d. Non existence des visites de sites signées par les chefs de villes des localités consemées ;
- e. Non existence de la preuve (première et dernière page de lettre-commande et PV définitif) de travaux de forages, AEP exécutés dans les Communes de Messamena et de Somalomo (zones vosines) au cours des années 2019, 2020, 2021, 2022 et définitivement réceptionnés ;
- f. Non existence de la preuve (première et dernière page de lettre-commande et PV provisoires) de travaux d'au moins cinq (05) forages équipés de PMH, exécutés dans les Communes de Messamena et de Somalomo (zones vosines) dans département du Haut-Nyong, régions de l'Est, au cours des années 2019, 2020, 2021, 2022 et réceptionnés.
- g. Non existence dans l'offre technique des indications sur les rubriques ci-après, portant effectivement sur le projet à réaliser :

d.1. Organisation du chantier^ visite des sites et plan d'installation du chantier

Installation de chantier, amenée et repli du personnel et du matériel

Hébergement, transport, mains d'oeuvre ;

Ordonnancement des tâches, bureau avec salle de conférence etc...

Organigramme cohérent de l'entreprise

d.2. Méthodologie pour l'exécution des prestations

Description détaillée de la méthodologie :

Etudes géophysiques, installation de chantier, animation, travaux de foration, construction de la superstructure, installation de la pompe, désinfection et analyse de l'eau, formation des agents de la maintenance.

d.3. Planning d'exécution des prestations

Organisation générale des opérations

Définition des tâches depuis l'installation du chantier jusqu'à la réception provisoire des travaux

h. Non obtention de vingt (20) critères sur vingt neuf (29) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

3. Offre financière:

- a. Offre financière incomplète ou pièces non conformes ;
- b. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- c. Absence dans l'offre financière d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié.

12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- 1. Chiffres d'affaire (02 critères) ;
- 2. Personnel d'encadrement (17 critères) ;
- 3. Moyens matériels (02 critères) ;
- 4. Expérience de l'Entreprise (03 critères) ;
- 5. Méthodologie d'exécution des travaux (03 critères)
- 6. Attestation de visite de site (01 critère) ;
- 7. Présentation générale de l'offre (01 critères) ;

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % soit « vingt un (21) critères sur vingt neuf » seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Somalomo Tél : 698 47 42 15.

SOMALOMO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

COMMUNE DE SOMALOMO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.SMO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de Somalomo, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Somalomo, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certaines Infrastructures publiques dans la commune de Somalomo, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur

*Pour le lot 1

Travaux Préparatoires - Etudes ;
Terrassements et Implantation ;
Fondations ;
Maçonnerie - Elévations - Enduit ;
Charpente - Couverture - Faux plafond ;
Menuiserie Métallique ;
Électricité ;
Peinture ;
V.R.D.

* Pour le lot 2

Travaux Préparatoires - Etudes ;
Terrassements et Implantation ;
Fondations ;
Maçonnerie - Élévations - Enduit ;
Charpente - Couverture - Faux plafond ;
Menuiserie Métallique, bois et vitrerie ;
Électricité ;
Peinture ;
Plomberie ;
V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Lot N°1 Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de Somalomo **20 500 000 TTC**

Lot N° 2 Construction de la maison d'astreinte à l'EPP de Somalomo **20 000 000 TTC**

4. Allotissement

Lot N°1 Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de Somalomo

Lot N° 2 Construction de la maison d'astreinte à l'EPP de Somalomo

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de SOMALOMO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de SOMALOMO dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de SOMALOMO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de SOMALOMO (Service des Marchés), au plus tard le 02/03/2023 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C.SMO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE
CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Les délais prévisionnels d'exécution sont de quatre (04) mois pour chaque lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisi

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la case communautaire de la commune de SOMALOMO, le **02/03/2023 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de SOMALOMO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service technique de la Commune de SOMALOMO, Tel : 698 47 42 15.

SOMALOMO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

COMMUNE DE SOMALOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C-SMO/SG/CIPM/SG/2023 DU 20/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE SOMALOMO DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUTNVONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SOMALOMO lance un appel d'offre national ouvert pour L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE SOMALOMO.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres concernent les activités et tâches prévues dans les différents postes des devis estimatif et quantitatif; il s'agit notamment des points ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES
- ELEVATIONS
- CHARPENTE-COUVERTURE-ETANCHEITE
- MENUISERIE BOIS, METALLIQUE ET ALUMINIUM
- ELECTRICITE/TELEPHONE/TV
- PEINTURE
- REVETEMENTS DURS
- PLOMBERIE SANITAIRE
- VRD-ASSAINISSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux attendu à l'issue des études préalables est de **199 026 712 FCFA, soit CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS VINGT-SIX MILLE SEPT CENT DOUZE FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont subdivisés en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte à toutes entreprises ou groupements d'entreprises nationales en règle avec le fisc.

6. Financement

Les travaux objets du présent dossier d'appel d'offre sont financés sur budget FEICOM-COMMUNE DE SOMALOMO suivant la convention de financement

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SOMALOMO dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CF** A. Cette quittance devra identifier l'entreprise et outre le nom, la quittance devra porter le numéro du DAG, la date de paiement, le montant, la Boîte Postale et le numéro de téléphone de l'entreprise. L'entreprise devra également se rassurer de l'effectivité de sa signature ou décharge dans le Registre du dépôt des Offres tenu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, devront être déposées au Service Technique de la Commune de SOMALOMO, au plus tard le **15 Février 2023 à 09 heures**, heure locale. Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre une déclaration de soumission de modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres et faisant ressortir les prix en FCFA.

Le Dossier sera présenté dans trois enveloppes « intérieures » distinctes : (enveloppe « A » contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions techniques, enveloppe « C » pour les propositions financières. Ces enveloppes seront placées à l'intérieur d'une grande enveloppe cachetée portant impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°002/AONO/C-SIVIO/SG/CIPM/SG/2023 DU 20/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE SOMALOMO DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

Financement : Budget FEICOM/Commune de SOMALOMO

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires

11. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1%a' ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du présent Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à 2% du coût total des travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, soit **3 980 535 Francs CFA (Trois Millions neuf cent quatre-vingt mille cinq cent trente-cinq Francs CFA)** et est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera une seule fois et aura lieu le **15 Février 2023 à 10 heures**, heure locale dans la salle de la case Communautaire de SOMALOMO, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence du soumissionnaire ou de son représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation**13.1 Critères éliminatoires ;**

Il s'agit notamment

- Non-exclusion d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (Conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relatif à la prise en comptes des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution des nouveaux marché) ;
- Dossier administratif incomplet sous réserve des dispositions du point 1.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire (le Président et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),
- La non acceptation d'une des conditions du Marché par le soumissionnaire (CCAP, CCTP, nonparaphés, non datés et non signés) ;
- Offres financières incomplètes
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- Omission d'un corps d'état dans le DQE, le BPU et le SDP ;

13.2. Critères essentiels (Evaluation technique) :

- Références générales de l'offre (04 rubriques) oui/non
- Références dans les réalisations similaires (05 rubriques) oui/non
- Qualité du personnel (06 rubriques) oui/non
- Moyens logistiques (02 rubriques) oui/non
- Méthodologie et exécution des travaux (04 rubriques) oui/non
- Planning des travaux (02 rubriques) oui/non
- Capacité financière (01 rubrique) oui/non

NB : Sera déclarée admissible, toute offre ayant totalisé au moins 17 « OUI » sur 24 sous critères. Le cas contraire, elle sera tout simplement éliminée et exclue du classement.

Evaluation financière :

Seules les offres techniques retenues seront évaluées financièrement. L'analyse de la cohérence des prix sera faite ainsi que la vérification des montants totaux.

La comparaison des offres retenues se fera sur la base du prix hors taxes en tenant compte de toutes les rubriques du bordereau des prix et de l'offre le moins disant.

15. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise si son offre est reconnue conforme aux prescriptions Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours ouvrables (de Lundi à Vendredi 8h30-15h30 minutes) auprès du Service Technique de la Mairie de SOMALOMO (698 47 42 15).

BERTOUA le 20 Janvier 2023

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON D'UNE NIVELEUSE D'OCCASION POUR LA COMMUNE DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation Nationale Ouverte en procédure d'urgence pour l'Achat et la livraison d'une niveleuse d'occasion pour la Commune de Nkoteng, dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **soixante millions (60 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par **le BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone: 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone: 672 08 21 51 / 698 40 04 44, au plus tard **le 08/03/2023 à 10 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023

POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON D'UNE NIVELEUSE D'OCCASION POUR LA COMMUNE DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.» "À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkoteng procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **09/03/2023 à 11 heures** précises dans la salle des Actes de l'hôtel de ville de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

2. Principaux critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Nkoteng propose pour attribution, à l'**Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE DIANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS
D'ASTREINTE DANS CERTAINES LOCALITES DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIANG, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction des logements d'astreinte dans certaines localités de Diang, dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : installation de chantier - Etudes;
Lot 200 : Terrassement ;
Lot 300 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
Lot 500 : Charpente - Couverture - Plafond;
Lot 600 : Menuiserie métallique et Bois ;
Lot 700 : Plomberie sanitaire
Lot 800 : Électricité- climatisation ;
Lot 900 : Peinture ;
Lot 1000 : Revêtement des sols et murs
Lot 1100 : Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de :

Lot 01 : Construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Minkolong est de 20 000 000 (Vingt millions) Fcfa
Lot 02 ; Construction d'un logement d'astreinte au CSI de Ndemba 2 est de 20 000 000 (Vingt millions)

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux lots ci-après définis :

Lot 01 : Construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Minkolong.
Lot 02 : Construction d'un logement d'astreinte au CSI de Ndemba 2

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités Juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Lgs travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Diang, au Service Technique Tel : 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Diang, au Secrétariat Général de la de la Commune de Diang Tel : 696 64 65 80 ; sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Diang, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Diang, au Service Technique Tel ; 696 64 65 80, au plus tard le 09/03/2023 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS
D'ASTREINTE DANS CERTAINES LOCALITES DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT
DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Diang le 01/03/2023 à 10 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Diang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Solvabilité Dix millions (10 000 000) par lot Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIANG, au Service Technique Tél : 696 64 65 80.

DIANG le 6 Février 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 13/02/2023
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE LA
CARTOGRAPHIE DES POLLUANTS ET MENACES DANS LE BASSIN VERSANT DE LA DIBAMBA DANS LE
CADRE DU PROJET DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU FLEUVE DIBAMBA FINANCEMENT :
BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'objectif de cette étude est d'identifier les différents polluants et menaces dans le bassin versant de la Dibamba et d'en réaliser une cartographie.

L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des activités suivantes :

- La reconnaissance et la délimitation de la zone d'étude ;
- Le recensement des cours d'eau qui constituent le bassin versant de la Dibamba ;
- La détermination du degré de pollution de chaque cours d'eau du bassin de la Dibamba ;
- L'identification des types et des principales sources de pollution ;
- Enumérer les menaces auxquelles est soumis le bassin versant en général et le fleuve Dibamba en particulier ;
- Le dressage d'une fiche signalétique pour chaque cours d'eau qui présente tous les éléments évoqués plus haut ;
- Réaliser des cartes thématiques sur la répartition des différents polluants et menaces du bassin de la Dibamba.
- La proposition des solutions pour pallier à ces pollutions et menaces.

2. Objet

Le présent ASMI vise la préqualification des entreprises devant soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'étude en vue de la cartographie des polluants et menaces dans le bassin versant de la Dibamba dans le cadre du Projet de Sauvegarde et de Valorisation du fleuve Dibamba, au titre de l'exercice 2023.

3. Consistance des prestations

La prestation se décline en plusieurs activités présentées comme suit :

MISSION 0 : Etablissement du rapport de mise en route.

MISSION 1 : Elaboration du diagnostic des polluants et menaces du bassin versant de la Dibamba.

MISSION 2 : Propositions de solutions.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en **sept (07) exemplaires physiques** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme telles + une (01) copie numérique, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics

Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.

BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09.

Site web: www.douala.cm

Tél. : (237) 233 42 18 50 –Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 09/03/2023 à 12H00, heure locale, et devra porter la mention suivante:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET

N°003/ASMI/CUD/SG/DPAM/2022 DU 13/02/2023

RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE APD EN VUE DE LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES POLLUANTS ET MENACES DANS LE BASSIN VERSANT DE LA DIBAMBA DU PROJET DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU FLEUVE DIBAMBA

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non redevance en cours de validité signées par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

- Le justificatif d'une capacité financière de 20 millions FCFA.

N.B. : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des propositions techniques se fera sur **100 points** sur la base des critères essentiels définis ci-après. Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

N°	Critères	Points
1	Références techniques de l'entreprise	20
2	Personnel clé	80

5.1 – Références techniques de l'entreprise : 20 points

Expérience du prestataire en accompagnement des structures publiques ou privées

- Au moins deux (02) projets similaires 20 points
- Un (01) projet similaire.....10 points
- Pas de projet..... 0 point.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;
- La copie du procès-verbal de recette technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;

5.2 – Personnel clé : 80 points

Le candidat fournira pour chaque personnel clé qu'il envisage affecter à la réalisation des prestations les curricula vitæ, accompagnés de la copie certifiée conforme des diplômes requis, les attestations de présentation de l'original et les attestations de disponibilité.

- **Un Chef de mission : Spécialiste en Environnement** : Titulaire d'un Bac +5 ou Bac +3 avec expérience ou équivalent en Environnement et Développement Durable, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années - **30 points**

- **Un Géographe Bac + 4**, justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) années - **25 points**

- **Un Topographe** : Titulaire d'un diplôme en topographie ou équivalent, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années, - **25 points**

-

-

Grille de notation

CRITERES D'EVALUATION	POINTS
1 – Référence de l'entreprise pour des prestations similaires	20
Pas de projet similaire	0
Un projet similaire	10
Au moins deux (02) projets similaires	20
2 – Personnel clé	
Chef de mission : Spécialiste en Environnement	30
CV (04 points) ; Diplôme (04 points) ; Attestation de présentation de l'original (08 points) ; Attestation de disponibilité (04 point)	20
Moins de 05 ans d'expérience	05
Au moins 05 ans d'expérience	10
Géographe	25
CV (03 points) ; Diplôme (03 points) ; Attestation de présentation de l'original (01 points) ; Attestation de disponibilité (03 points)	10
Moins de 05 ans d'expérience	05
Au moins 05 ans d'expérience	10
Topographe	25
CV (03 points) ; Diplôme (03 points) ; Attestation de présentation de l'original (01 points) ; Attestation de disponibilité (03 points)	10
Moins de 05 ans d'expérience	05
Au moins 05 ans d'expérience	10

NB : Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Planification du Développement Urbain, de l'Aménagement et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la Salle des Fêtes d'Akwa, aux heures ouvrables entre 8h00 et 15h00.

9. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues à l'issu de cette évaluation seront consultées dans le cadre de l'Appels d'Offres National Restreint subséquent, conformément à l'article 76 alinéa 8 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics du Cameroun.

Les entreprises non retenues pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 13 Février 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°
002/ASMI/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/2023 DU 13 FEV 2023RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
CABINET CONSEIL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CAPEF DANS LA MATURATION DE CERTAINS
PROJETS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Objectif général.

La présente consultation a pour objectif de procéder à l'élaboration pour le compte de la CAPEF, des business plans de 29 projets de développement des filières agricole, d'élevage, des pêches et des forêts à l'effet de lancer un appel à porteurs de projets pour sélectionner des structures sérieuses que la CAPEF va accompagner dans la recherche des financements et la mise en œuvre des projets.

Cet objectif comprend outre l'élaboration des 29 business plans, mais aussi la conduite du processus de validation desdits business plans.

Objectifs spécifiques.

De façon spécifique, le consultant devra réaliser les objectifs spécifiques suivants :

- réaliser les business plans nécessaires, y compris la consolidation de celles existantes, en vue de permettre une meilleure compréhension des problématiques pour la formulation adéquate des livrables ;
- organiser avec le concours de la CAPEF, des ateliers de validation des livrables;
- prendre en compte les observations et autres enrichissements issus de l'atelier de validation et procéder à la formulation des livrables finaux;
- reproduire les documents finaux validés, suivant le modèle retenu de commun accord avec la CAPEF, en 02 exemplaires chacun, dont l'un (01) en français et l'autre en anglais et les déposer auprès de la CAPEF, assorti de moutures électroniques.

Résultats et livrables attendus

En fonction des objectifs spécifiques déclinés ci-dessus, les résultats attendus de la consultation sont les suivants :

- la réalisation ou l'actualisation des business plans, avec comme livrables les business plans produits chacun en deux (02) exemplaires dont l'un en français et l'autre en anglais, accompagnés des versions électroniques ;
- l'organisation des ateliers de validation des livrables, avec comme livrables d'étape, un (01) rapport d'atelier ;
- l'enrichissement des propositions de business plans, avec comme livrables d'étape, les business plans finaux ;
- la production en deux (02) exemplaires originaux dans les deux langues officielles dont un (01) en français et un (01) en anglais des documents finaux, accompagnés des versions électroniques et le dépôt de ces pièces auprès de la CAPEF.

Méthodologie d'approche et phasage

En vue de la réalisation de la prestation, le consultant proposera une méthodologie qui lui permettra d'atteindre les résultats attendus de la prestation. En accord avec le maître d'ouvrage, il réalisera la prestation suivant les phases ci-après :

Phase 1 : Préparation de la mission et mise au point avec le maître d'ouvrage en vue de la validation du mandat, de l'examen et de la signature du contrat. Elaboration d'un Plan d'Intervention (PI), comportant (i) un programme de travail, (ii) une stratégie d'approche, (iii) le plan de mobilisation des ressources, et (iv) le chronogramme d'intervention. Le Plan d'Intervention (PI) sera élaboré par le consultant et proposé à la validation du maître d'ouvrage.

Phase 2 : Mise en œuvre du Plan d'Intervention (PI) du consultant, conformément à la stratégie d'approche et au chronogramme d'intervention validé.

Phase 3 : Organisation des ateliers de validation.

En vue de la validation des principaux livrables de la consultation, trois (03) sessions de la commission interne élargie de suivi et d'évaluation seront organisées ainsi qu'il suit :

Session1 : Examen et validation du Plan d'Intervention (PI) du consultant, de la stratégie d'approche et du

chronogramme d'intervention ;

Session 2 : Examen et validation des rapports des business plans des projets d'agriculture;

Session 3 : Examen et validation des rapports des business plans des autres projets.

-

2. Objet

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'intention des cabinets d'études, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget de la CAPEF, pour une période couvrant les exercices budgétaires 2023 et suivant.

3. Consistance des prestations

Etapes	Prestations	Durée
Etape 1	Approfondissement des Termes de Référence et appropriation de l'expérience nationale et internationale, Préparation de la consultation	10 jours
Etape 2	Mise en œuvre du Plan d'Intervention, production, validation et dépôt des livrables	80 jours
Total		90 jours

4. Période d'exécution

Objectif général.

La présente consultation a pour objectif de procéder à l'élaboration pour le compte de la CAPEF, des business plans de 29 projets de développement des filières agricole, d'élevage, des pêches et des forêts à l'effet de lancer un appel à porteurs de projets pour sélectionner des structures sérieuses que la CAPEF va accompagner dans la recherche des financements et la mise en œuvre des projets.

Cet objectif comprend outre l'élaboration des 29 business plans, mais aussi la conduite du processus de validation desdits business plans.

2.2- Objectifs spécifiques.

De façon spécifique, le consultant devra réaliser les objectifs spécifiques suivants :

- réaliser les business plans nécessaires, y compris la consolidation de celles existantes, en vue de permettre une meilleure compréhension des problématiques pour la formulation adéquate des livrables ;
- organiser avec le concours de la CAPEF, des ateliers de validation des livrables;
- prendre en compte les observations et autres enrichissements issus de l'atelier de validation et procéder à la formulation des livrables finaux;
- reproduire les documents finaux validés, suivant le modèle retenu de commun accord avec la CAPEF, en 02 exemplaires chacun, dont l'un (01) en français et l'autre en anglais et les déposer auprès de la CAPEF, assorti de moutures électroniques.

3. Résultats et livrables attendus

En fonction des objectifs spécifiques déclinés ci-dessus, les résultats attendus de la consultation sont les suivants :

- la réalisation ou l'actualisation des business plans, avec comme livrables les business plans produits chacun en deux (02) exemplaires dont l'un en français et l'autre en anglais, accompagnés des versions électroniques ;
- l'organisation des ateliers de validation des livrables, avec comme livrables d'étape, un (01) rapport d'atelier ;
- l'enrichissement des propositions de business plans, avec comme livrables d'étape, les business plans finaux ;
- la production en deux (02) exemplaires originaux dans les deux langues officielles dont un (01) en français et un (01) en anglais des documents finaux, accompagnés des versions électroniques et le dépôt de ces pièces auprès de la CAPEF.

4. Méthodologie d'approche et phasage

En vue de la réalisation de la prestation, le consultant proposera une méthodologie qui lui permettra d'atteindre les résultats attendus de la prestation. En accord avec le maître d'ouvrage, il réalisera la prestation suivant les phases ci-après :

Phase 1 : Préparation de la mission et mise au point avec le maître d'ouvrage en vue de la validation du mandat, de l'examen et de la signature du contrat. Elaboration d'un Plan d'Intervention (PI), comportant (i) un programme de travail, (ii) une stratégie d'approche, (iii) le plan de mobilisation des ressources, et (iv) le chronogramme d'intervention. Le Plan d'Intervention (PI) sera élaboré par le consultant et proposé à la validation du maître d'ouvrage.

Phase 2 : Mise en œuvre du Plan d'Intervention (PI) du consultant, conformément à la stratégie d'approche et au chronogramme d'intervention validé.

Phase 3 : Organisation des ateliers de validation.

En vue de la validation des principaux livrables de la consultation, trois (03) sessions de la commission interne élargie de suivi et d'évaluation seront organisées ainsi qu'il suit :

Session1 : Examen et validation du Plan d'Intervention (PI) du consultant, de la stratégie d'approche et du

chronogramme d'intervention ;

Session 2 : Examen et validation des rapports des business plans des projets d'agriculture;

Session 3 : Examen et validation des rapports des business plans des autres projets.

-

5. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux cabinets d'études exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine de l'élaboration des projets et programmes agricoles et agro-industriels, d'élevage et de la transformation du bois.

6. Financement

La prestation, objet du présent avis sera financée par le budget d'investissement de la CAPEF, des exercices 2023 et suivants.

7. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français et/ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devront être déposées sous pli fermé et scellé ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat., au siège de la Chambre d'Agriculture à Yaoundé, Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 22 23 25, au plus tard le 06 Mars 2023 à 11heures.

Elles devront porter la mention suivante :

8. Composition du dossier

Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, chaque Cabinet ou bureau devra présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des dossiers. Il s'agit de :

- Une lettre de motivation dûment signée et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné avec une indication de l'adresse et la localisation de la structure ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une copie de l'Attestation de non redevance fiscale ;
- Une copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service compétent ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de Grande instance ou Première instance du domicile du candidat ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus après épuisement du délai réglementaire entraînera la non recevabilité de la candidature.

b) Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

b1- Les moyens humains

le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composée de :

N°	Personnels clés
1	Un Chef de mission , un expert senior titulaire avec au moins un diplôme d'ingénieur ou d'économie BACC + 5. Il devra avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine similaire, notamment dans le domaine de la coordination des études des projets et programmes agricoles et agroindustriels, d'élevage et de la transformation du bois.
2	Expert 1 : Montage, analyse et évaluation des politiques et stratégies en rapport avec les projets et programmes agricoles et agro-industriels ;
3	Expert 2 : Montage, analyse et évaluation des politiques et stratégies en rapport avec les projets d'élevage et de conditionnement des produits d'élevage;
4	Expert 3 : Montage, analyse et évaluation des politiques et stratégies en rapport avec les projets liés à la transformation du bois ;

5	Expert 4 : Analyses financières.
6	Les experts ci-dessus devront justifier d'un niveau d'étude d'au moins Bacc+3, avec une expérience complémentaire (5 ans au moins) dans les domaines relevant de leurs attributions. Ils doivent aussi justifier d'une solide connaissance des contraintes au développement des secteurs agricoles, élevage, pêche et forêts dans les pays en développement. Celles de l'Afrique sub-saharienne et du Cameroun seraient un plus lors de l'évaluation de leur candidature.

Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées à savoir :

- le curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel signé par l'Autorité Administrative compétente ;

- l'attestation de disponibilité signée de chaque personnel.

NB : La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel considéré, la note zéro (0).

B2- Les références du cabinet

Le cabinet devra fournir les documents attestant qu'il a réalisé avec succès au cours des trois dernières années au moins deux projets d'au moins cinquante millions (50 000 000) F CFA dans les domaines sus évoqués. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ères} et dernières pages ;
- le procès-verbal de réception ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du

9. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

a- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme après épuisement d'un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Expérience non requise dans la réalisation des prestations similaires ;
- Note inférieure à 20/30 dans la compréhension de la mission ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

b- Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Qualification et expérience des personnels clés : 40 points
- Références du cabinet d'études : 25 points
- Compréhension de la mission : 30 points
- Présentation du dossier : 05 points
- TOTAL : 100 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

YAOUNDE le 13 Février 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

COMMUNIQUE N°002/C/CHC/DG P.I/23 DU 13 FÉVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DE LA CUISINE PRINCIPALE DE L'HOTEL HILTON YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL p.i DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A COMMUNIQUE :

Les résultats de la procédure de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2022 du 04 janvier 2023 pour l'acquisition et le remplacement des équipements de la cuisine principale de l'hôtel Hilton Yaoundé, se présentent ainsi qu'il suit

LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
		EN FCFA	EN FCFA	
Unique	EQUATION PLUS SARL <u>Tel</u> : 697 78 41 37 <u>e.mail</u> : equationplussarl@yahoo.fr	96 368 750	114 919 734	09 (Neuf) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés de la CHC SA, sis au 1^{er} étage du Centre Commercial du Hilton à Yaoundé, tel : 681 79 81 06, pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Service des Marchés de la CHC SA, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, celles-ci seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 13 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENAMA FOUDA MAURICE

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL RESEAU DES DELEGATIONS REGIONALES DU TOURISME ET DES
LOISIRS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 23 151 05 320010 524211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du materiel reseau des Délégations Régionales du Tourisme et des Loisirs sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture des équipements informatiques ci-après ainsi qu'en la réalisation des travaux mineurs de génie civil et de configuration pour la révision du réseau Multiprotocol Label Switching (MPLS) du bâtiment annexe abritant les services du Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) à la CAMAIR-CO et de la délégation régionale du tourisme et des loisirs du Centre.

Il s'agit de :

N°	Désignation	Unité	Quantité
1	Commutateur Ethernet 24 ports (routeur)	U	5
2	Acces point	U	20
3	Onduleurs	U	10

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les équipements, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL de l'exercice 2023 05 320010 524211.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Logistique du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme **techniques et financières gravée sur CD-ROM ou dans une Clé USB doit également être transmise (Version Word/Pdf l'offre financière)**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard **le 14 mars 2023** et porteront la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 10 FEVRIER 2023 pour l'acquisition de matériel de transport
Ministère du Tourisme et des Loisirs
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour exécuter la prestation, objet du présent appel d'offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de commencement des prestations.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, acquérir, transporter les équipements et lesdits équipements.

La livraison devra avoir lieu au Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent millions (500 000 000) FCFA** (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère du Tourisme et des Loisirs.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, précisément l'absence d'une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou la présence d'une offre sans le présent appel d'offres entraînera le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence de **deux (02) membres dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **14 mars 2023 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'Immeuble Rose du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres. Il s'agit de :

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant pas été versée ;
- Fausse déclaration ;
- Absence des fiches techniques émanant du fabricant en couleur dans l'original ;
- Non-respect d'au moins 4/6 des critères essentiels ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures (moins de 80% pour un ou plusieurs équipements) ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Garantie et Service Après-Vente ;
- Méthodologie pour les travaux de révision du câblage réseau et configuration ;
- Délai de livraison ;
- Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier des spécifications techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée en tenant compte des rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2^{ème} étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au **07 48**.

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° 30 /C/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 04 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MBAKOK, DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National N°10/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 04 Janvier 2023 en procédure primaire de Mbakok, dans la Commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit

SOUMISSIONNAIRE		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire
Lot unique	Construction d'un (01) forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH)	ETS NYONG ET MFOUMOU CONSTRUCTION Tel : 675 25 20 87 / 694 90 61 83

projet de Lettre Commande.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter de

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N° 31 /DM/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 04 JANVIER 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NDELLÉ DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 04 janvier 2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Ndeillé dans la Commune d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 08 février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Lettre de Notification de Proposition d'Attribution du 08 février 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour un bloc de deux salles de classe à l'école primaire de Ndellé

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en
Lot unique	Construction d'un bloc de deux salles de classe	ESSENTIEL SERVICES B.P. : 34329 Yaoundé Tel : 677 72 03 35	21 997 1

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, po

AYOS le 10 Février 2023

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 28 /DM/C-AYOS/2023 DU 10/02/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 30 DÉCEMBRE 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES ÉCOLES MATERNELLES D'AKAM-ENGALI ET DE BEKOUNGOU SITUÉES DANS LA COMMUNE D'AYOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 30 décembre 2022, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans les écoles maternelles d'Akam-Engali et de Bekoungou situées dans la Commune d'Ayos ;

Vu **les offres des soumissionnaires ;**

Vu le Procès-Verbal du 08 février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Lettre de Notification de Proposition d'Attribution du 08 février 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans les é dans la Commune d'Ayos :

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entrepri
Lot unique	Construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH)	ETS NYONG ET MFOUMOU CO Tel : 675 25 20 87 / 694 90 61 83

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, po

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera **Ayos le 10 Février 2023**

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR LA LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES
MEDICAUX POUR LA PHARMACIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA -
EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des consommables médicaux pour la pharmacie à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture des consommables médicaux pour la pharmacie dont le détail est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL
CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 1	30 000 000
CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 2	30 000 000
TOTAL	60 000 000

4. Allotissement

La fourniture est repartie en quatre (02) lots :

N° LOT
CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 1
CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 2

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et agréées par le Ministère de la Santé Publique.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202304810730067610301** .

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **09/03/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU09/02/2023 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LA PHARMACIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est de **quarante-cinq (45) jours** dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTION DE SOUMISSION
CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 1	30 000 000	600 000
CONSOMMABLES MEDICAUX LOT 2	30 000 000	600 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LA PHARMACIE A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA.

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **09/03/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Absence agrément MINSANTE en cours de validité signé par le Ministre ou le Secrétaire d'État à la santé;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix unitaire ;
- Note technique inférieure à 7 oui sur 9 ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	Nbre de OUI
Présentation de l'offre	03
Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires	02
Délai de livraison	01
le service après-vente	02
satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente	

TOTAL	09
--------------	----

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante, totalisant au moins 7 OUI sur 9 et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

DOUALA le 9 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LA LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS
ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT
: BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des médicaments anesthésiques à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture des médicaments anesthésiques dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) francs CFA.**

4. Allotissement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et agréées par le Ministère de la Santé Publique.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202304810730067610301.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **08/03/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU08/02/2023POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS
ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est de **quarante-cinq (45) jours** dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **600 000 (six cent mille) francs CFA** d'une durée de **validité de 120 jours** à compter du jour du dépôt des Offres?

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 08/02/2023 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS
ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **08/03/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Absence agrément MINSANTE en cours de validité signé par le Ministre ou le Secrétaire d'État à la santé;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix unitaire ;
- Note technique inférieure à 7 oui sur 9 ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	Nbre de OUI
Présentation de l'offre	03
Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires	02
Délai de livraison	01
le service après-vente	02
satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente	01
TOTAL	09

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante, totalisant au moins 7 OUI sur 9 et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

DOUALA le 8 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE DE MAYO_BALEO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
09/AONO/ST/SG/CMB/CIPM/F&D/2023 DU 13 FEV 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONT A DOUBLE VOIE (18ML) SUR LE MAYO-DILECTI SUR LA ROUTE COMMUNALE C0819006. (EN
PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'année 2023, le Maire de la Commune de Mayo-Baléo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MAYO BALEO, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A DOUBLE VOIE (18ml) SUR LE MAYO-DILECTI SUR LA ROUTE COMMUNALE C0819006. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

A : INSTALLATION DU CHANTIER

B : TERRASSEMENT ET CHAUSSEE

G : CULEE-PILE

D : TABLIER EN BETON ARME

E : PEINTURE

F: EQUIPEMENT

G : MAINTIEN DE LA CIRCULATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Intitulé du projet	Coût prévisionnel
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A DOUBLE VOIE (18ml) SUR LE MAYO-DILECTI SUR LA ROUTE COMMUNALE C0819006.	100 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont à exécuter en 03 lots comme ci-après définis :

Intitulé du projet	Lieu d'exécution
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A DOUBLE VOIE (18ml) SUR LE MAYO-DILECTI SUR LA ROUTE COMMUNALE C0819006.	MAYO-DILECTI

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mayo-Baléo, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du présent avis par voie de presse écrite, dans le journal des marchés ou par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mayo-Baléo, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Mayo-Baléo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mayo-Baléo, au plus tard **le 17 Mars 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
09/AONO/ST/SG/CMB/CIPM/F&D/2023 DU 13 FEV 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT
A DOUBLE VOIE (18ml) SUR LE MAYO-DILECTI SUR LA ROUTE COMMUNALE C0819006. (EN PROCEDURE
D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 2 000 000 (deux millions)**. Ces cautions sont valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 17 Mars 2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois {03} mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financement au moins égale au montant TTC du marché souscrit ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
6. Matériels essentiels (engins de génie civil disponible) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
9. Note de présentation générale des offres.

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mayo-Baléo.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COAMUNE de MAYO BALEO.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Mayo Baléo, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

MAYO-BALEO le 13 Février 2023

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE NKOTENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

57 14 148 03 641172 523313

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'investissement public, Monsieur le Maire de la Commune de Nkoteng, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la bibliothèque Communale de Nkoteng, dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprendront de manière non exhaustive les travaux suivants :

- Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;
- Les travaux de dépose – démolition ;
- Les travaux de menuiserie métallique – menuiserie bois- menuiserie aluminium ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture, de revêtement des sols, équipement et décoration ;
- Les travaux d'étanchéité ;
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **douze millions (12 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de compétences appropriées dans le domaine des travaux publics et du bâtiment.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère des Arts et de la Culture dans le compte de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, Téléphone: 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Nkoteng, Téléphone: 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, à titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, au plus tard le 09/03/2023 à 12 Heures et devra porter la mention **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO-PU/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 09/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE NKOTENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque ou Compagnie d'Assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de **deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

NB : l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre à l'ouverture.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Nkoteng, le 09/03/2023 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marché placée auprès de la Commune de Nkoteng, siégeant en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offres Administrative ;

Offre Technique

- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offres technique ;
- Le non-respect d'au moins **83.33%** des critères essentiels, soit 25 sur 30 « oui ».

Offre financière

- Absence de la soumission timbrée datée et signée ;
- Absence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

N°	CRITERES
1	Présentation générale de l'offre Reliure en spirale ; Mise en forme du document ; Ordonnancement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur
2	Capacité de financement Justifier d'une capacité de financement de 5 000 000 (cinq millions) FCFA
3	Matériel de Chantier ● 01 Véhicule de liaison pick ● matériel de maçonnerie (truelles, niveau à bulle d'air

4	Qualification et expérience du personnel clé ● - BACC F4 Genie Civil au moins ou équivalent ; - Expérience : au moins trois (03) années - Avoir réalisé au moins deux (02) projets dans les domaines similaires deux (02) Chefs d'équipes : ● - CAP en maçonnerie au moins ou équivalent ; - Expérience : au moins deux (02) années ; - Avoir réalisé au moins un (01) projet dans les domaines similaires ● - Electricien titulaire d'un CAP électricité au moins ou équivalent - Expérience : au moins deux (02) années - Avoir réalisé au moins un (01) projet dans les domaines similaires	Un (01) C Un Un
5	Connaissance du site des travaux, du CCAP et du CCTP ● ●	Attestation sur l'honneur de visite de site p CCAP et CCTP paraphés sur toutes le
6	Planning et Délai Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 83,33% des critères essentiels, soit 25 sur 30 « oui » seront admises à l'analyse financière. Planning ; Délai 90 jours calendaires.	
7	Méthodologie et organisation 15. Attribution Présence d'une note méthodologique faisant ressortir une approche organisationnelle des équipes du travail (organisation, autocontrôle, plan Assurance Qualité (PAQ), protection de l'environnement, Plan de Gestion Environnementale et Sociale Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-comparaison au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO	

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44.

YAOUNDE le 9 Février 2023

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C.DG /CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EPB DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOIN ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIANG, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe a l'EPB de Diang, dans ia Commune de Diang, Département du Loin et Djerem. Région de l'Est

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Lot 100 Travaux préparatoires ;
Lot 200 Terrassements ;
Lot 300 Fondations ;
Lot 400 Maçonneries et élévation ;
Lot 500 Charpente- la couverture et le plafond ;
Lot 600 Menuiseries métalliques ;
Lot 700 Electricité;
Lot 800 Peinture;
Lot 900 VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : de 17 000 000 (Dix-sept millions)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Diang, au Service Technique Tél : 696 64 65 80. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Diang; au Secrétariat Général de la de la Commune de Diang Tél : 696 64 65 80 ; sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Diang, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participera l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel. placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Diang, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, au plus tard le 01/03/2023 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C.DG /CIPM/SG/2023 DU 06/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EPB DE DIANG, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. IL revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finance

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Diang le **01/03/2023 à 10 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Diang. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

(L Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Solvabilité Huit millions cinq cent mille (8 500 000) ...Oui

2) Les références de l'Entreprise Oui

3) La compréhension du projet Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative serajugée conforme ;

2- Technique serajugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, serajugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIANG, au Service Technique Tél : 696 64 65 80.

DIANG le 6 Février 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE GAROUA 2E

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/CAGII/SG/ST/CIPM /2023 DU 09/02/2023, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA
FOURNITURE DE TROIS CENT TRENTE -CINQ (335) TABLES - BANCS, EN BOIS AVEC CASIER POUR LES
ÉCOLES PRIMAIRES NÉCESSITEUSES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME
DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 27 100 02 64 15 36 464211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme l'Autorité Contractante lance un avis de consultation nationale ouvert pour l'exécution de la fourniture de trois cent trente -cinq (335) tables - bancs en bois avec casier pour les écoles primaires nécessiteuses, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation Ouverte, consiste en l'acquisition, la livraison et l'installation de trois cent trente -cinq (335) tables - bancs en bois avec casier pour les écoles primaires nécessiteuses, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, Département de la Bénoué, Région du Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 10 050 000) F CFA ;

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis de consultation consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent Avis de Consultation est ouvert aux entreprises de droit camerounais et agréées dans la fourniture des équipements jouissant de capacité financière et technique requise

6. Financement

Les prestations objets de la présente Demande de Cotation sont financées par les Budgets d'investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème dès publication de l'avis de la Demande de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt Mille (20 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème ou au trésor public - pendant les jours ouvrables dès publication de l'avis de la Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au plus tard le 09/03/2023, à 10 heures précises auprès du secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N N°01/DC/CAG2/SG/ST/CIPM /2023 DU 09/02/2023, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TROIS CENT TRENTE -CINQ (335) TABLES - BANCS, EN BOIS AVEC CASIER FOUR LES ÉCOLES PRIMAIRES NÉCESSITEUSES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2eme, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture, objet du présent Avis de consultation est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Deux Cent Un Mille (201000) Francs CFA, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 05 du Dossier de Consultation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 05 du DC, d'un montant de deux Cent Un Mille (201 000) Francs CFA, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes ,par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation. Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des- offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'originale de la caution de soumission délivrée ,par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières et aura lieu le 09/03/2023 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua II.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 . Principaux critères éliminatoires :**14.1.1 Pièces administratives**

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'originale de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée.

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) ; soit 09 oui sur 12 possibles
- Non-respect des caractéristiques de la fourniture
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 12 critères essentiels jointe au DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de la DC sur 3 critères ;
- Présentation des prospectus sur 2 critères ;
- Présence d'un planning de livraison sur 2 critères ;
- Respect du délai de livraison sur 1 critère ;
- Références et capacité de pré financement de l'entreprise sur 2 critères
- Références de l'entreprise sur 2 critères

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de " OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme .

GAROUA le 9 Février 2023

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

COMMUNE DE GAROUA 2E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/DAONO/CAGII /SG/ST/CIPM/2023 DU 09/02/2023
LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01)
CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIBEMIRE GROUPE II, III . IV, DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 27 100 02 6415 36 464211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) au titre de l'exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2EME lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les t

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimadf, Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) t
Terrassement ; Maçonnerie - Fondation - Elévation ; Menuiserie Bois et Métallique ; Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix Sept Millions (17 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprise de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics, et justifiant des capacités techniques et financières

6. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) Ministère de Décentralisation et de Développement local au titre de l'exercice 2023 Autorisation de dépense : Imputation budgétaire : 57 27 100 02 6415 36 464211

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Trente Mille (30 000) francs CFA, payable pendant les jours ouvrables, à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme ou au Trésor Public le cas échéant.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua au plus tard le 09/03/2023 à 10 heures précise. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/DAONO/CAGII /SG/ST/CIPM 2023 DU 09/02/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE DE REHABILITATION D'UNE (01) CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIBEMIRE GROUPE II, III IV, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2eme DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du

montant prévisionnel soit Trois Cent Quarante Milles (340 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Trois Cent Quarante Milles (340 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'originale de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09/03 /2023 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2EME. Seuls les soumissionnaires, peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et qui la parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au Cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau de Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

14.3. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 43 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 12 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (31 oui sur 43 possibles) au moins seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite rixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2 Département de la Bénoué, Région du Nord.

GAROUA le 9 Février 2023

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**DEMANDE DE COTATION N°00000003/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023 EN
VUE DE L'ACQUISITION DU MOBILIER POUR LA SALLE DES CONFERENCES DE LA DIRECTION DES
MINES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 29 039 06 330007 524118 971

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance une consultation, auprès des prestataires de droit camerounais exerçant dans le secteur concerné, en vue de l'acquisition du mobilier pour la salle des conférences de la Direction des Mines.

2. Cout Prévisionnel

un montant de **11 800 000 (onze millions huit cent mille) FCFA TTC**

3. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINMIDT exercice 2023, pour un montant de 11 800 000 (onze millions huit cent mille) FCFA TTC sur la ligne 57 29 039 06 330007 524118 971.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de **20 000 (vingt mille) francs CFA** non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté et retiré au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier.

6. Remises des offres

Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé, et déposées au plus tard **le 14 mars 2023 à 13 H00 précises** au Service des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble Ministériel «Rose», porte 116 sous enveloppe cachetée avec la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°00000003/DC/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 10 FEVRIER 2023 EN VUE
DE L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LA SALLE DES CONFERENCES DE LA DIRECTION DES
MINES**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de F CFA 236 000 (deux cent trente-six mille).

Cette caution sera établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 14 mars 2023 à 14 H00 précises à la salle de session de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique de l'Immeuble Ministériel «Rose», porte 153 Yaoundé.

9. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/ 699 370 748.

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le **SECRÉTAIRE D'ÉTAT**

FUH CALISTUS GENTRY

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !